Montréal mercredi 1er février 2012 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 87 56 pages, 5 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées



SABRES **3** CANADIEN **1**

AU 13e RANG...

SPORTS

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

LA PRESSE



Le maire Tremblay

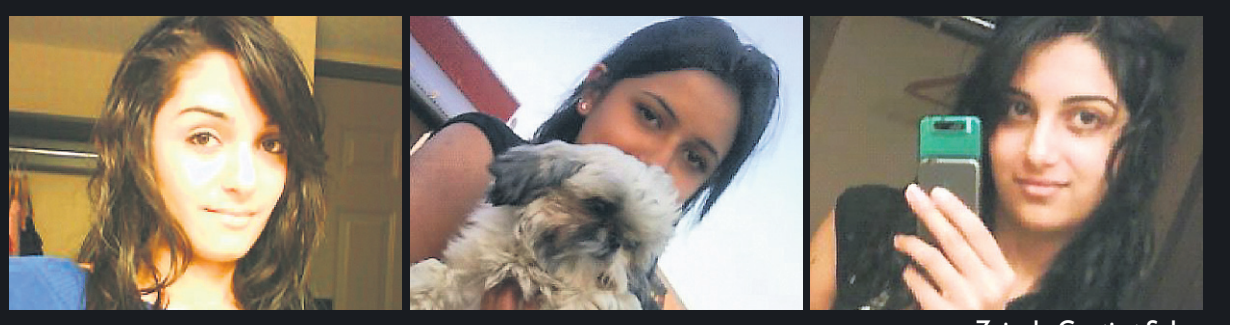
PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

FINANCEMENT DES 19 ARRONDISSEMENTS

MÉCHANT CASSE-TÊTE!

PAGES A2 ET A3

LES SŒURS SHAFIA HANTENT LA DPJ



Zainab, Geeti et Sahar

La Direction de la protection de la jeunesse aurait pu mener plus adéquatement son intervention auprès des trois jeunes victimes, reconnaît-elle. Mais elle a tiré des leçons de la tragédie. PAGE A6

YVES BOISVERT
TURCOTTE VERSUS SHAFIA
PAGE A7



PRIX JUTRA

MONSIEUR LAZHAR MÈNE LE BAL

MARC CASSIVI
UNE LISTE ÉTRANGE
ARTS

PHOTO FOURNIE PAR LA PRODUCTION

EXCLUSIF

CONSTRUCTION
QUÉBEC VEUT MIEUX PROTÉGER LES TRAVAILLEURS
PAGE A16

SOPHIE COUSINEAU
LIBERTÉ 67? UNE MAUVAISE IDÉE
AFFAIRES

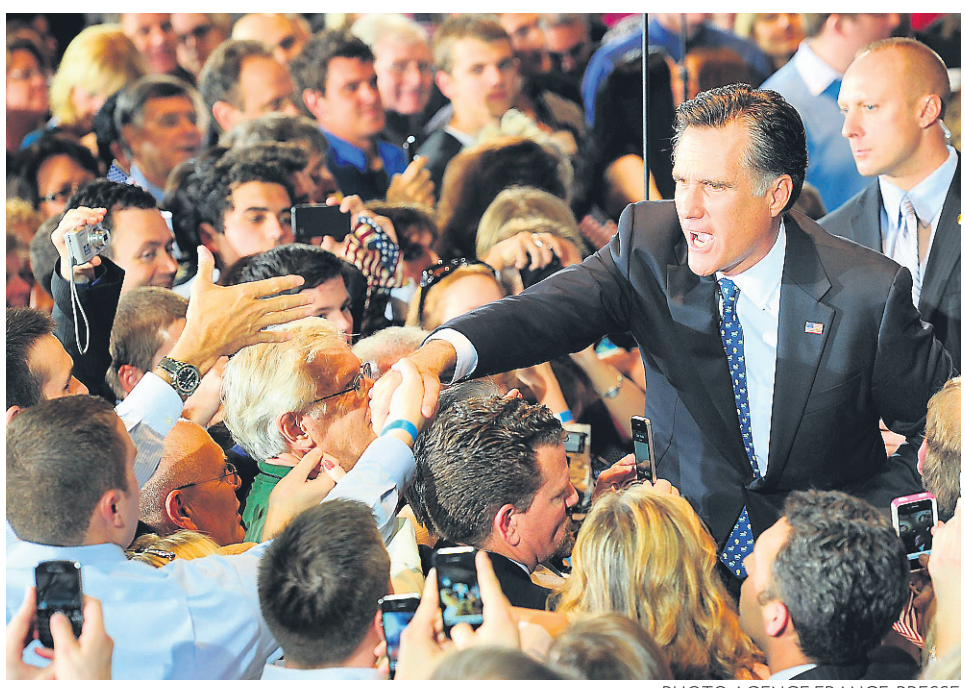


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

INVESTITURE RÉPUBLICAINE

LE SOLEIL BRILLE POUR ROMNEY

Sa victoire à la primaire floridienne lui donne de l'élan.
RICHARD HÉTU PAGE A18

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE.CA
PAGE A16

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
La CAQ est tellement riche qu'elle va s'inscrire à la Bourse.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

HARWOOD$
Votre Destination Planchers

« Planchers et escaliers à des prix imbattables... GARANTIS! »

Seulement 5,37 pi²
▪Tigerwood sélect 4 3/4"
prix régulier **8,25$/pi²**
B5-047

Seulement 1,76 pi²
▪Flottant européen AC4 de qualité supérieure, couleur érable canadien 10.2mm
prix régulier **1,99$/pi²**
K202772AZ

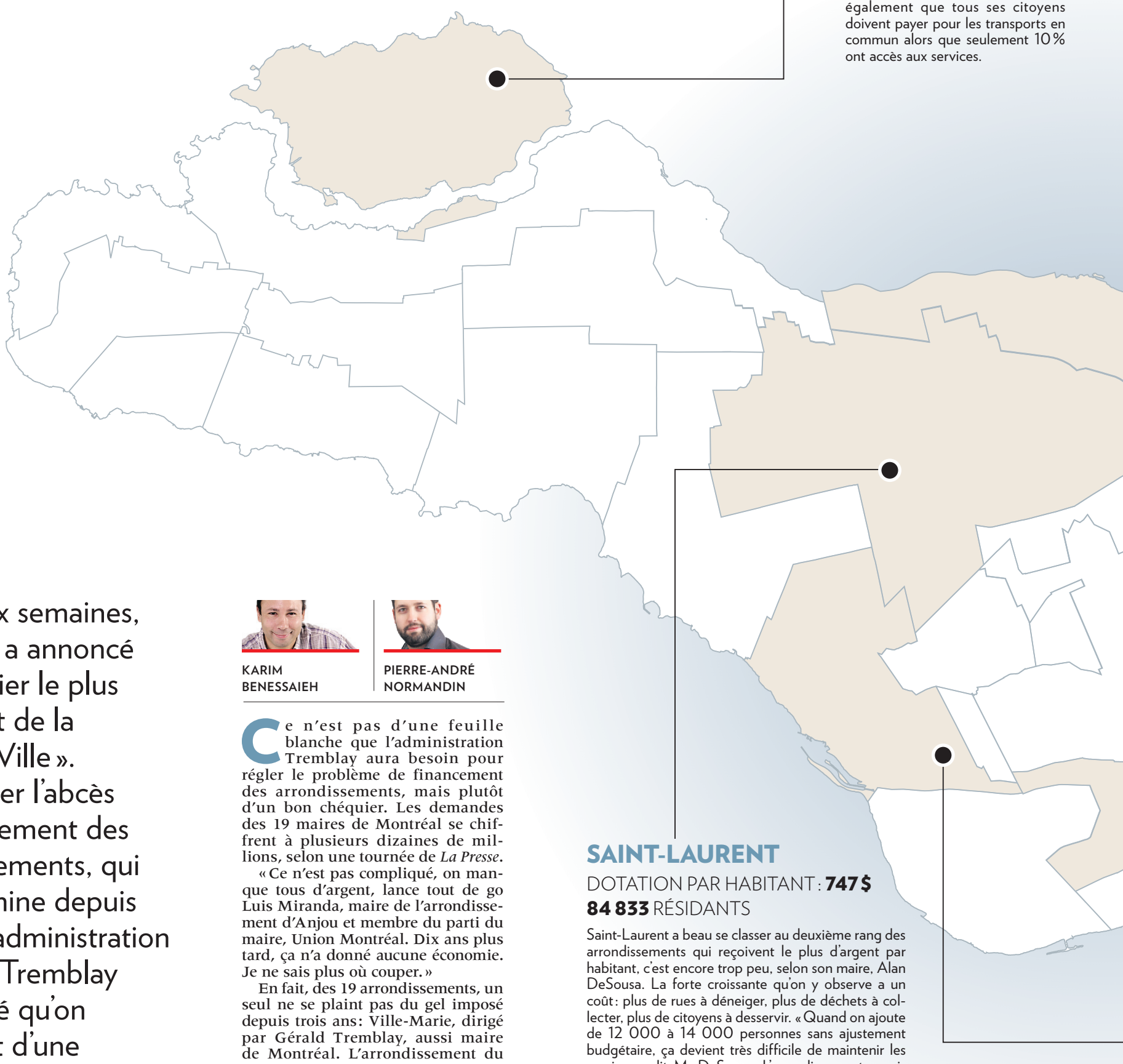
MAINTENANT 4 MAGASINS!

Achat Extra Spécial* 2,72 pi²
▪Érable arg. 2 1/4" Pioneer aspect huilé
prix régulier **4,26$/pi²**
E5-128
PRODUIT DU QUÉBEC
* Les quantités sont limitées
*Les couleurs réelles peuvent varier légèrement.

980, ave St-Charles, Vaudreuil-Dorion (QC) 450-424-5334
1950, boul. Le Corbusier, Laval (QC) 450-688-2424
2304, Chemin Gascon, Terrebonne (QC) 450-326-2424
211, boul. Brien, Repentigny (QC) 450-704-4400
www.harwoods.ca

MONTRÉAL FINANCEMENT DES ARRONDISSEMENTS

UNE LONGUE LISTE D'ÉPICERIE



L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

DOTATION PAR HABITANT : **640 $**

17 590 RÉSIDANTS

Camps de jour annulés, fermeture de l'une des deux bibliothèques et réduction des heures d'ouverture de l'autre, réductions de personnel: les compressions se multiplient à L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Sur papier, l'arrondissement est pourtant l'un de ceux qui reçoivent le plus d'argent par habitant à Montréal. Mais voilà, c'est aussi le moins densément peuplé, avec 750 habitants au kilomètre carré. En comparaison, le Plateau en compte 12 500. Le maire Richard Bélanger (Union Montréal) estime que son arrondissement a beaucoup perdu lors de la défusion de Sainte-Anne-de-Bellevue, en 2006. Il déplore également que tous ses citoyens doivent payer pour les transports en commun alors que seulement 10 % ont accès aux services.

SAINT-LAURENT

DOTATION PAR HABITANT : **747 $**

84 833 RÉSIDANTS

Saint-Laurent a beau se classer au deuxième rang des arrondissements qui reçoivent le plus d'argent par habitant, c'est encore trop peu, selon son maire, Alan DeSousa. La forte croissante qu'on y observe a un coût: plus de rues à déneiger, plus de déchets à collecter, plus de citoyens à desservir. « Quand on ajoute de 12 000 à 14 000 personnes sans ajustement budgétaire, ça devient très difficile de maintenir les services », dit M. DeSousa. L'arrondissement considère également qu'il n'offre pas suffisamment de services à sa population. Saint-Laurent n'est doté que d'une bibliothèque, construite pour une population de 36 000 personnes, et n'a aucune piscine intérieure. « On est à une étape où notre gestion serrée ne peut pas continuer, il faut trouver une autre façon de faire », affirme Alan DeSousa.

Il y a deux semaines, Montréal a annoncé le « chantier le plus important de la nouvelle Ville ». Pour crever l'abcès du financement des arrondissements, qui crient famine depuis 10 ans, l'administration du maire Tremblay a annoncé qu'on repartirait d'une page blanche. *La Presse* a sondé les 19 arrondissements qui ont dû économiser, taxer ou se réinventer depuis 2006. Une certitude : la tournée qui attend le numéro 2 de la Ville, Michael Applebaum, ne sera pas de tout repos.

KARIM BENESSAIEH | PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Ce n'est pas d'une feuille blanche que l'administration Tremblay aura besoin pour régler le problème de financement des arrondissements, mais plutôt d'un bon chéquier. Les demandes des 19 maires de Montréal se chiffrent à plusieurs dizaines de millions, selon une tournée de *La Presse*.

« Ce n'est pas compliqué, on manque tous d'argent, lance tout de go Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et membre du parti du maire, Union Montréal. Dix ans plus tard, ça n'a donné aucune économie. Je ne sais plus où couper. »

En fait, des 19 arrondissements, un seul ne se plaint pas du gel imposé depuis trois ans: Ville-Marie, dirigé par Gérald Tremblay, aussi maire de Montréal. L'arrondissement du centre-ville est, de loin, celui qui reçoit le plus d'argent par habitant, soit 879 $, comparativement à 506 $ en moyenne pour les 18 autres. C'est aussi celui qui génère les revenus locaux les plus importants: il prévoit récolter 14 millions en 2012.

Tous les autres maires interrogés se sont dits étranglés par le gel de dotation, même les membres d'Union Montréal, le parti de Gérald Tremblay. Cinq maires ont refusé de répondre aux questions de *La Presse*, mais leurs rapports financiers font tous état de leurs difficultés à boucler leur budget.

Douloureux 2 %

Mais au-delà de l'argent, la majorité des arrondissements consultés souhaitent surtout un changement profond dans leurs relations avec la Ville. « Si on me donne un chèque de 10 millions sans rien changer aux façons de faire actuelles, je vais me retrouver avec le même trou financier l'an prochain », précise Anie Samson, mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

D'une manière générale, les arrondissements souhaitent que l'argent que leur verse la Ville chaque année – la fameuse « dotation » – évolue selon les besoins. Un hiver plus enneigé ? Il faudrait réévaluer les budgets « pour s'assurer d'être moins vulnérables », dit Stéphane Plante, directeur de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâces, dont le maire est... Michael Applebaum, le grand responsable de la révision du financement des arrondissements.

L'exemple le plus criant: l'administration Tremblay a accordé aux employés municipaux des hausses salariales de 2 % en 2011. Or, le tiers de ces 22 000 salariés (soit quelque 7000) relèvent des arrondissements, lesquels n'ont pas reçu un sou de plus pour les payer cette année-là.

Le maire du Sud-Ouest, Benoît Dorais, estime que ces augmentations de salaire lui coûtent 1 million par année, comme à la majorité des arrondissements. À cette somme, il faut ajouter au moins 800 000 $ pour couvrir l'inflation du coût des achats et des contrats.

L'arrondissement de Villeray, l'un des plus pauvres de la métropole, s'occupe de l'entretien de dizaines d'édifices municipaux dont il a hérité au moment de la création de la Ville. Beaucoup sont mal en point: il faudrait injecter 40 millions d'un seul coup pour corriger le problème. Or, Mme Samson dispose d'environ 7 millions par année pour ses investissements – y compris pour la voirie, qui en absorbe la moitié.

Première demande, que partagent les quatre arrondissements dirigés par le parti de l'opposition Vision Montréal: que la Ville de Montréal gère elle-même l'entretien de ses immeubles.

Développer à prix fort

Ailleurs, notamment à Lachine et à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, on a un autre grief: l'argent généré par l'arrivée de

« SI ON ME DONNE UN CHÈQUE DE 10 MILLIONS SANS RIEN CHANGER AUX FAÇONS DE FAIRE ACTUELLES, JE VAIS ME RETROUVER AVEC LE MÊME TROU FINANCIER L'AN PROCHAIN. »

Anie Samson,
mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

MONTRÉAL FINANCEMENT DES ARRONDISSEMENTS

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

DOTATION PAR HABITANT : **469 $**
126 607 RÉSIDANTS

Le maire d'Ahuntsic-Cartierville, Pierre Gagnier, estime qu'il lui manque au moins 4 millions par année pour offrir des services de qualité à ses citoyens. « Mais 5 ou 6 millions de plus, ce serait mieux. » Pour équilibrer son budget, l'arrondissement a notamment réduit les heures d'ouverture et le personnel dans ses bibliothèques. Le principal regret de Pierre Gagnier, c'est de ne pas pouvoir en faire assez pour combler les nids-de-poule. Son administration investit 1,1 million dans la réfection des rues, alors qu'il faudrait le double. « Notre budget est très serré, alors on va au plus urgent. »

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

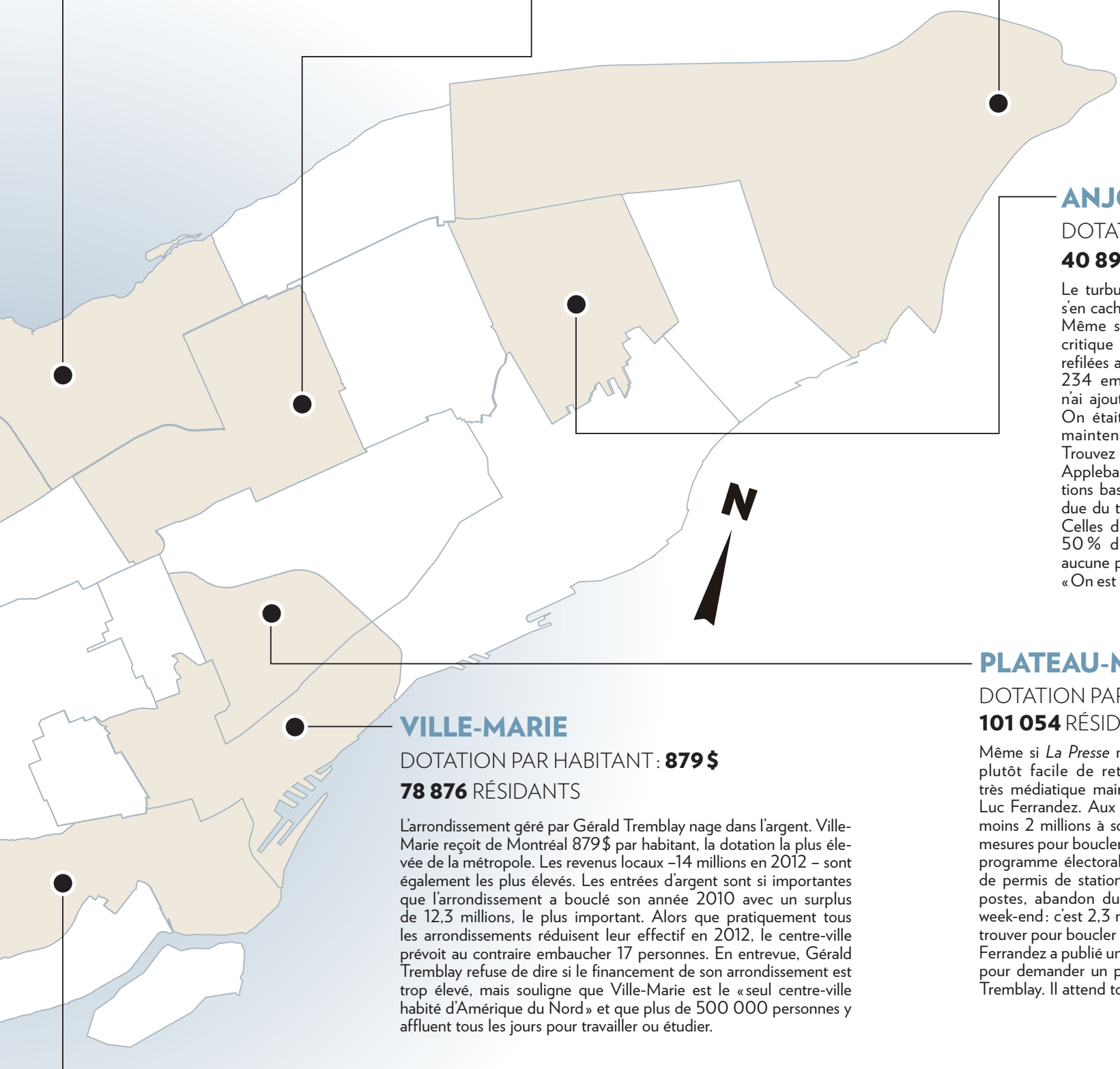
DOTATION PAR HABITANT : **432 $**
142 825 RÉSIDANTS

Mairesse de l'un des arrondissements les plus populeux et les plus pauvres de Montréal, Anie Samson, de Vision Montréal, résume sa situation en une phrase : « Je ne vois pas comment arriver à garder la tête hors de l'eau. » Aux prises avec des équipements vétustes que son budget ne lui permet pas de réparer, elle ne peut compter sur la construction résidentielle pour engranger des surplus consistants. Pas question d'imposer une taxe locale. Difficile également de construire de nouvelles infrastructures de loisirs – une maison de la culture, un centre sportif – dont il faudra ensuite financer les activités. Pour 2012, l'arrondissement a haussé ses tarifs, aboli sept postes, réduit la publication du bulletin d'information et les études techniques. Sa demande : un fonds de péréquation qui profiterait aux plus pauvres. Selon une évaluation sommaire, l'arrondissement aurait besoin de 2 à 6 millions de plus par année.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

DOTATION PAR HABITANT : **541 $**
105 372 RÉSIDANTS

Tout comme Lachine, cet arrondissement attire beaucoup de construction résidentielle et estime qu'il n'en récolte pas les fruits. Sa mairesse, Chantal Rouleau, a été la première rencontrée par Michael Applebaum et son équipe la semaine dernière. « Sa page n'était pas du tout blanche, estime-t-elle. Il semble privilégier l'idée de taxes locales, mais c'est une boîte de Pandore. L'idée de Montréal, ce n'était pas de créer 19 villes. » Outre la moitié des revenus immobiliers, elle demande un partage des droits de mutation immobilière. Elle suggère également des économies au moyen du regroupement de services et de l'élimination des dédoublements. Coût des demandes : 7 millions d'ici à 2013.



ANJOU

DOTATION PAR HABITANT : **612 $**
40 891 RÉSIDANTS

Le turbulent maire d'Anjou, Luis Miranda, ne s'en cache pas : la fusion a été une catastrophe. Même s'il est membre du parti du maire, il critique vertement les compressions qu'on a refilées aux arrondissements. « En 2001, j'avais 234 employés, j'en ai aujourd'hui 201. Je n'ai ajouté aucun nouveau service en 10 ans. On était parmi les moins taxés, nous avons maintenant le plus haut taux d'imposition. Trouvez l'erreur. » Lorsqu'il rencontrera Michael Applebaum, il compte plaider pour des dotations basées sur le nombre d'habitants, l'étendue du territoire et les « particularités locales ». Celles d'Anjou : un parc d'affaires qui occupe 50 % de son territoire… et pratiquement aucune possibilité de construction immobilière. « On est bâti à 100 % depuis plusieurs années. »

PLATEAU-MONT-ROYAL

DOTATION PAR HABITANT : **506 $**
101 054 RÉSIDANTS

Même si *La Presse* n'a pu l'interviewer, il a été plutôt facile de retrouver les demandes du très médiatique maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez. Aux prises avec une dette d'au moins 2 millions à son arrivée, il a multiplié les mesures pour boucler son budget et financer son programme électoral. Ajout de parcomètres et de permis de stationnement, abolition de trois postes, abandon du déneigement pendant le week-end : c'est 2,3 millions que le Plateau a dû trouver pour boucler son budget 2012. Le maire Ferrandez a publié une lettre en septembre 2011 pour demander un prêt de 2 millions au maire Tremblay. Il attend toujours la réponse.

VILLE-MARIE

DOTATION PAR HABITANT : **879 $**
78 876 RÉSIDANTS

L'arrondissement géré par Gérald Tremblay nage dans l'argent. Ville-Marie reçoit de Montréal 879 $ par habitant, la dotation la plus élevée de la métropole. Les revenus locaux –14 millions en 2012 – sont également les plus élevés. Les entrées d'argent sont si importantes que l'arrondissement a bouclé son année 2010 avec un surplus de 12,3 millions, le plus important. Alors que pratiquement tous les arrondissements réduisent leur effectif en 2012, le centre-ville prévoit au contraire embaucher 17 personnes. En entrevue, Gérald Tremblay refuse de dire si le financement de son arrondissement est trop élevé, mais souligne que Ville-Marie est le « seul centre-ville habité d'Amérique du Nord » et que plus de 500 000 personnes y affluent tous les jours pour travailler ou étudier.

LACHINE

DOTATION PAR HABITANT : **643 $** **41 391** RÉSIDANTS

Le maire de Lachine, Claude Dauphin, a lancé un pavé dans la mare il y a un mois en qualifiant d'« échec » le système montréalais actuel. Élu de la première heure d'Union Montréal (le parti du maire Gérald Tremblay), il demande essentiellement une chose pour son arrondissement : une part des nouveaux revenus générés par la construction immobilière. Il qualifie de « rachitique » la dotation actuelle, de 26,6 millions. « Si Lachine était comme autrefois, avant la fusion, on disposerait de dizaines de millions supplémentaires », plaide-t-il. Il évalue son manque à gagner à 2,5 millions en 2012. Pour boucler son budget, il a notamment dû fermer des camps de jour, diminuer la collecte des déchets de 2 à 1 fois par semaine et abolir 20 postes.

SUD-OUEST

DOTATION PAR HABITANT : **719 $** **69 860** RÉSIDANTS

Dans son budget 2012, l'arrondissement évalue son manque à gagner à 2,3 millions. Pour équilibrer ses finances, le maire Benoît Dorais dit essayer de faire des compressions dans les services « où ça ne paraît pas trop ». « On coupe le gazon toutes les deux semaines plutôt qu'une fois par semaine. Si un employé à la collecte des ordures tombe malade, la collecte va à la prochaine fois. » L'arrondissement a toutefois soulevé une vive indignation après avoir envisagé de fermer le bain Émard. Si le maire Dorais a reculé, la solution pour boucler son budget reste bien incertaine : l'arrondissement a envoyé une facture au ministère des Transports pour « utilisation du domaine public » lors des travaux à l'échangeur Turcot… Reste maintenant à voir si Québec acceptera de payer. « On l'espère, sinon on aura un budget 2013 très difficile. »

nouveaux résidants, de commerces ou d'industries va entièrement dans les coffres de la ville centre.

« On a construit 2307 habitations à Lachine depuis la fusion, rappelle le maire Claude Dauphin, d'Union Montréal. Ce sont des services de bibliothèque, de déneigement, de loisirs supplémentaires à donner pour lesquels je n'ai pas un sou de plus. On développe, mais on ne reçoit que les factures. »

Même son de cloche du côté d'Ahuntsic-Cartierville : « On a fait un beau projet de 60 millions, mais tout ce qu'on a récolté, ce sont les droits des permis de construire. Tout le reste va à la ville centre », déplore le maire Pierre Gagnier.

Deuxième demande : que les arrondissements qui ont un fort potentiel de construction récupèrent une partie des nouveaux impôts fonciers.

La charte de la Ville prévoit d'ailleurs ce mécanisme, qui n'a jamais été voté formellement. Les arrondissements pourraient ainsi mettre la patte sur 50 % des nouveaux revenus générés pendant 10 ans.

Que faire avec les arrondissements où la construction est presque impossible ? Établir une forme de péréquation stable, prévisible, qui tiendrait compte d'une foule de facteurs, ont répondu quelques maires. C'est le fameux budget « paramétrique », basé sur une formule complexe mais objective, que la Ville a envisagé en 2006.

Cette année-là, l'exercice mené par les fonctionnaires avait déjà conclu qu'il manquait 37,2 millions aux arrondissements pour boucler leur budget. Six ans plus tard, de toute évidence, leur situation a empiré.

À LIRE, LA CHRONIQUE DE MICHÈLE OUIMET, EN PAGE A5.

Qui paie quoi ?

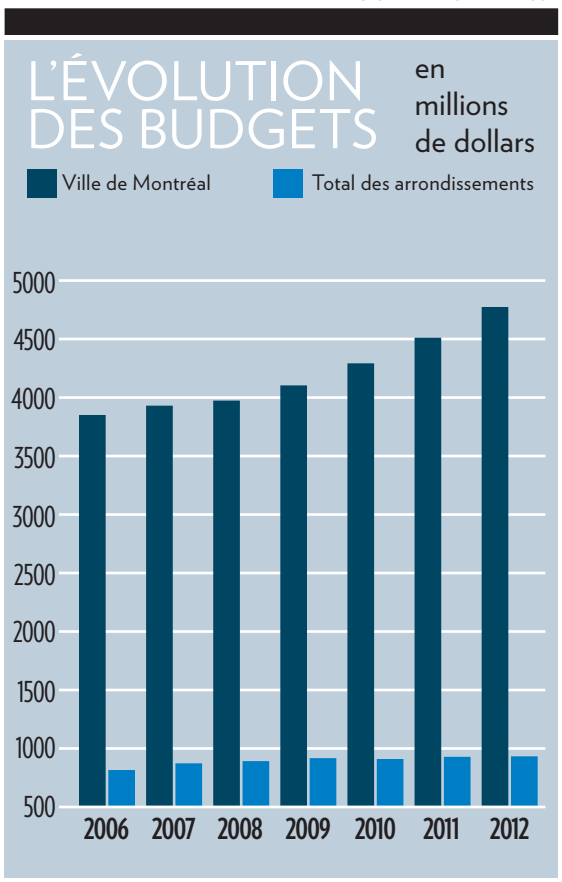
Les cinq dépenses les plus importantes en 2012 (en millions)

VILLE DE MONTRÉAL	
Sécurité publique	998
Administration générale	966
Transport	809
Loisirs et culture	466
Hygiène du milieu	418
Budget total	**4,7 milliards**

ARRONDISSEMENT
L'exemple de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Enlèvement de la neige	13
Voirie municipale	8
Centres communautaires-activités récréatives	7
Parcs et terrains de jeu	6
Déchets domestiques	4
Budget total	**71 millions**

INFOGRAPHIES LA PRESSE



L'ÉVÉNEMENT

OFFRES DE CHOC

Financement à l'achat**

0,9 % jusqu'à 84 mois + 3 premiers mois sans mensualité*



VERSA À HAYON 1.8 S 2012

SOUS-COMPACTE JAPONAISE LA PLUS VENDUE EN 2011[3]

FINANCEMENT À L'ACHAT

199 $* / 84 mois**

0 $ comptant initial

0,9 % jusqu'à 84 mois**

PRIX À L'ACHAT

16 160 $

CONSOMMATION/100 KM[1] **EN VILLE** 7,9 L - **SUR ROUTE** 6,3 L



BERLINE ALTIMA 2.5 S 2012

BERLINE INTERMÉDIAIRE JAPONAISE LA PLUS VENDUE EN 2011[3]

CONSOMMATION/100 KM[1] **EN VILLE** 8,8 L **SUR ROUTE** 6,2 L

FINANCEMENT À L'ACHAT

316 $ / 84 mois**

0 $ comptant initial

0,9 % jusqu'à 84 mois**

PRIX À L'ACHAT

25 708 $

SENTRA 2.0 2012

FINANCEMENT À L'ACHAT

208 $* / 84 mois**

0 $ comptant initial

0,9 % jusqu'à 84 mois**

PRIX À L'ACHAT

16 960 $

CONSOMMATION/100 KM[1] **EN VILLE** 8,5 L - **SUR ROUTE** 6,5 L



Saisissez le code QR pour explorer nos véhicules dans la ***SALLE D'EXPOSITION VIRTUELLE.***
Visitez votre concessionnaire Nissan du Québec dès aujourd'hui ou consultez **nissan.ca** pour plus de détails.

JUSQU'À 1 % DE RÉDUCTION DE TAUX D'INTÉRÊT SUR CERTAINS MODÈLES AVEC LE PROGRAMME DE FIDÉLISATION PRÉFÉRENTIELLE[2]

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement OFFRES DE CHOC de Nissan est en vigueur du 1er au 29 février 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre de rabais au comptant. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, les taxes sur l'air climatisé (si applicable), les taxes sur les pneus, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 3 premiers mois sans mensualité » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, Xterra, Pathfinder, Armada, Titan et Frontier 2012 acheté et livré avant le 29 février 2012. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont différées pendant 90 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas accumulés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) seront accumulés et l'acheteur devra (le cas échéant) payer mensuellement le capital et les intérêts à partir du 90e jour jusqu'au terme du contrat. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 90e jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le dépôt de sécurité et les droits sur les pneus neufs sont payables à la signature du contrat. ** L'offre de 0,9 % de financement à l'achat jusqu'à 84 mois est offerte à l'achat d'une Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00), transmission manuelle / 21 160 $ pour la Versa à hayon 1.8 SL Sport 2012 telle qu'illustrée (B5RG52 SC00), transmission CVT, Exemple de financement basé sur un prix de vente de 25 708 $ / 16 960 $ / 16 160 $ à un taux de crédit de 0,9 % pour un terme de 84 mois. Mensualités de 316 $ / 208 $ / 199 $ avec 0 $ en comptant initial. Les frais de crédit sont de 827,60 $ / 546,44 $ / 520,72 $ pour une obligation totale de 26 535,60 $ / 17 506,44 $ / 16 680,72 $. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions de conduite – à utiliser à des fins de comparaison seulement. 2 Programme de fidélisation préférentielle : Si vous louez ou financez présentement votre véhicule Nissan chez nous, vous bénéficiez peut-être déjà d'une location ou d'un financement préautorisé pour votre prochain véhicule Nissan neuf. La réduction de taux pouvant atteindre 1 % s'applique aux modèles 2012 suivants : Versa à hayon, Versa berline, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano et Quest neufs. La réduction s'appliquera au taux en vigueur offert par Nissan Canada Finance au moment de l'achat et ne peut réduire le taux à moins de 0 %. Consultez votre concessionnaire Nissan pour connaître tous les détails du programme. 3 Selon le rapport de l'AIAMC publié en décembre 2011. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

L'homme qui coupait les cennes en quatre



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Le maire du Plateau, Luc Ferrandez, s'apprête à fermer trois piscines intérieures l'été prochain. La raison? Économiser 55 000$. Une goutte d'eau dans un budget d'une cinquantaine de millions.

Pourtant, à l'automne, Luc Ferrandez a doublé le prix des vignettes et installé des parcomètres partout-partout pour boucler son budget. Il voulait d'abord fermer une piscine, Schubert, mais il a reculé devant le tollé. Il avait d'ailleurs reconnu que ce n'était pas une bonne idée. Ferrandez est un cas: il avoue ses erreurs sans sourciller. Il n'a pas une once de mauvaise foi. Une erreur, avait-il dit. Alors pourquoi fermer trois piscines[1] si l'idée d'en fermer une était une erreur? Êtes-vous à ce point désespéré? lui ai-je demandé.

La réponse a fusé: oui.

Oui, parce que ses revenus sont gelés depuis trois ans alors que ses dépenses, elles, augmentent au rythme de 2 à 3 millions par année. Faites le calcul: impossible d'arriver. À moins de sabrer les services. Ou d'imposer une taxe locale, ce que tout politicien déteste faire. Les taxes ne sont pas populaires auprès de l'électorat.

> *« Donnez-nous de l'argent, câlisse! S'ils ne nous donnent pas 2 millions, je ne sais pas ce que je vais faire. Je ne sais plus où couper! »*
> — Luc Ferrandez, maire du Plateau

« Les gens sont déjà assez taxés comme ça, a expliqué Ferrandez. Payer plus de taxes pour un quartier qui n'est ni propre, ni calme, ni déneigé? Il y a des limites! »

En 2006, la Ville a donné 49,4 millions au Plateau; en 2012, 51,1 millions. Une misérable hausse de 1,7 million, soit 3,4 %. En sept ans.

Depuis trois ans, la Ville a gelé les budgets des arrondissements. Pendant que les maires sabraient leurs dépenses[2], que Lachine éliminait les camps de jour et ne faisait plus qu'une collecte de déchets par semaine, que Villeray haussait les tarifs des arénas, que le Sud-Ouest coupait le gazon moins souvent, que Rivière-des-Prairies réduisait les heures d'ouverture des bibliothèques, la Ville se payait la traite et augmentait ses dépenses sans retenue. Elles sont passées de 3,8 milliards en 2006 à 4,7 milliards en 2012, un bond de 23 %.

Les coûts des régimes de retraite ont explosé, plaide la Ville. Fort bien, sauf que les arrondissements ont aussi des dépenses incontournables: les salaires des employés qui augmentent de 2 % par année, la TVQ qui a fait un bond de deux points de pourcentage en deux ans, l'inflation, etc. Mais la Ville ne leur donne pas un sou de plus. Résultat: les arrondissements sont dans le rouge. Pourtant, ce sont eux qui donnent les services directs aux citoyens: parcs, piscines, bibliothèques.

La Ville a promis de revoir la formule de financement et de ne plus geler les budgets. Le président du comité exécutif, Michael Applebaum, fait actuellement le tour des arrondissements pour prendre en note leurs doléances.

Les choses vont changer, a promis le maire Gérald Tremblay.

Il le faut: bientôt, le Plateau n'aura plus de piscine à fermer.

■■■

Pendant que Michael Applebaum fait sa tournée, Luc Ferrandez continue de couper les cennes en quatre. Il jongle avec l'idée d'imposer une taxe de 60$. Chaque foyer verserait son obole, une taxe qui toucherait tout le monde, locataires et propriétaires.

Il a aussi mis à la porte la seule et unique secrétaire des élus. « Maintenant, c'est moi qui réponds au téléphone, a dit Ferrandez. Quand je ne suis pas là, bonne chance! »

Ferrandez a des frustrations. La valeur des maisons a explosé, le compte de taxes aussi, mais c'est la Ville qui empoche. « Depuis 2009, on a envoyé 100 millions de plus à la Ville. Je n'ai rien reçu. Zéro cenne! »

Le maire prie le ciel pour qu'il ne neige pas trop. S'il tombe plus de 15 cm, il faut mettre la neige dans les camions. En bas de 15, elle n'est que tassée. Résultat: elle s'accumule en bordure des voies. S'il pleut, elle fond, mais si le thermomètre plonge au-dessous de zéro, elle durcit et devient une patinoire. Mais le Plateau économise 1 million.

« Ils annoncent 15 cm de neige, ai-je dit au maire lors de l'entrevue, qui s'est déroulée la semaine dernière.

– Ah ben, bâtard! 15? Vous pouvez être sûre que je vais sortir ma règle. »

S'il n'y a pas plus de deux chargements d'ici la fin de l'hiver, les piscines ne fermeront pas, a promis Ferrandez. Il implore donc le ciel d'être avare en tempêtes.

Aujourd'hui, Luc Ferrandez rencontre Michael Applebaum.

« Et que lui direz-vous?

– Donnez-nous de l'argent, câlisse! S'ils ne nous donnent pas 2 millions, je ne sais pas ce que je vais faire. Je ne sais plus où couper! »

1. Les piscines visées sont Lévesque, Schubert et le Centre du Plateau. Elles seraient fermées en juillet et août.
2. Mes collègues Karim Benessaieh et Pierre-André Normandin ont appelé les 19 arrondissements et fait la liste des services réduits depuis trois ans (à lire en pages A2 et A3).

Pour joindre notre chroniqueuse: **michele.ouimet@lapresse.ca**

Un syndicat veut réformer l'enseignement du français

BENJAMIN TANGUAY

Simplifier le travail des professeurs, permettre la transmission d'un tronc commun de connaissances et rendre l'évaluation des élèves moins subjective. Voilà les objectifs d'un document qui se veut une miniréforme de l'enseignement du français pour les deux premières années du primaire, publié aujourd'hui par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

« On a mis de l'ordre dans le désordre du Ministère, résume le président de la FAE, Pierre St-Germain. Ce n'était pas à nous de faire ça, mais ça fait 12 ans au Québec que les syndicats demandent au Ministère de faire des révisions au programme de français, sans résultat. »

Ce nouveau guide respecte le programme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, affirme Sylvain Mallette, vice-président à la vie professionnelle de la FAE. « On a respecté le programme, on l'a simplement précisé et enrichi », assure-t-il.

Selon ses auteurs, l'outil intitulé *Révision du programme de français* a été conçu de façon à baliser le travail des professeurs.

L'approche de la FAE permettrait notamment de clarifier à quel moment les connaissances doivent être enseignées.

La révision du programme de français de la FAE sera rendue accessible à l'ensemble des professeurs québécois sur son site internet.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE **10**
Astrologie du jour	VOYAGE **9**
Bourses	AFFAIRES **10 et 11**
CV	AFFAIRES **9**
Débats	**A20 et A21**
Décès	VOYAGE **6 à 9**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	**A12**
Monde	**A17 à A19**
Petites annonces	VOYAGE **5** AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Pluie verglaçante en matinée et faible pluie en après-midi, maximum **4**, minimum **-7**. VOYAGE **5**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca





PHOTOS FOURNIES PAR LA COUR

Rona Shafia et Sahar Shafia



Zainab Shafia



Geeti Shafia

MEURTRES DES FILLES SHAFIA

Examen de conscience à la DPJ

DAPHNÉ CAMERON

Lorsque la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a été appelée à intervenir à trois reprises auprès de la famille Shafia, la possibilité d'un « crime d'honneur » était « inconcevable ». Aujourd'hui, la DPJ admet que la tragédie qui a coûté la vie à Zainab, 19 ans, Sahar, 17 ans, Geeti, 13 ans, et à la première femme de leur père, Rona, l'a forcée à faire un important examen de conscience et à « resserrer » un certain nombre de ses pratiques.

La DPJ s'est notamment dotée d'une nouvelle norme provinciale plus stricte afin de clarifier les intentions d'une personne qui prend contact avec elle. Selon Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse au centre jeunesse de Montréal, il y a eu une certaine « ambiguïté » autour des démarches entreprises auprès de la DPJ dans le dossier Shafia. Elle affirme qu'en juin 2009, un appel fait par une intervenante de l'école de Sahar avait été enregistré comme une « demande de consultation » pour obtenir des conseils, plutôt qu'un signalement, qui mène automatiquement à l'intervention d'un travailleur social. Moins d'un mois après cet appel, les trois filles Shafia ont été trouvées noyées au fond de l'écluse de Kingston, en Ontario.

Les intervenants ont aussi reçu la consigne d'utiliser des interprètes en tout temps et de consulter les experts en matière ethnoculturelle. Et, désormais, la notion de crime d'honneur fera partie de l'équation.

La possibilité d'un crime d'honneur « n'était pas du tout, du tout, du tout dans notre esprit lorsqu'on a abordé l'évaluation du [dossier Shafia]. Ça ne faisait pas partie d'une réalité possible, c'était inconcevable pour nous, on n'avait jamais été aux prises avec ça », souligne Mme Dionne.

L'ingérence de la DPJ a-t-elle pu contribuer à la perpétration des meurtres ?

« Pour l'ensemble des familles, quand la DPJ arrive et les interpelle sur la façon dont ils répondent aux besoins de leur enfant, je pense que c'est vu comme un reproche, un blâme et il y a quelque chose qui touche la dignité ou l'honneur, répond Mme Dionne. Dans le cas de cette famille-là, on peut penser que ça a ajouté à une problématique déjà très lourde autour de l'honneur. Jusqu'où ça a pu contribuer ? On ne le saura jamais. Mais ce n'est pas exclu. »



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a revu ses méthodes d'intervention auprès des communautés culturelles après l'affaire Shafia. Ci-dessus, la voiture dans laquelle les trois sœurs Shafia et la première femme de leur père ont été retrouvées noyées est sortie de l'écluse de Kingston en 2009.

C'est la première fois que la DPJ réagit publiquement à sa participation au dossier Shafia, ayant gardé une réserve durant le procès de Mohammad Shafia, sa femme Tooba Yahya et leur fils Hamed, tous trois reconnus coupables de meurtres prémédités.

Le premier signalement été fait en mai 2008 par la direction de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry, fréquentée par quatre des enfants Shafia. Selon la preuve présentée au procès, Sahar, qui avait alors 16 ans, avait confié à un enseignant que ses parents voulaient lui imposer le port du voile et que Hamed la brutalisait occasionnellement. Elle avait également dit avoir tenté de se suicider en ingurgitant des médicaments, ce à quoi sa mère avait réagi en affirmant : « Si elle veut se tuer, qu'elle le fasse. »

Les intervenants ont reçu la consigne d'utiliser des interprètes en tout temps et de consulter les experts en matière ethnoculturelle. Et, désormais, la notion de crime d'honneur fera partie de l'équation.

Une travailleuse sociale du centre Batshaw, qui offre des services de protection de la jeunesse aux anglophones, a été affectée au dossier. Lorsque Sahar a su que ses parents seraient mis au courant, elle a changé sa version des faits. Les Shafia ont nié toute forme de violence à la maison. Le dossier a été fermé.

Environ un an plus tard, en avril 2009, Zainab s'est brièvement réfugiée dans une maison pour femmes en difficulté. Craignant alors la réaction de leurs parents, quatre de ses frères et sœurs ont arrêté un passant dans la rue et lui ont demandé d'appeler le 911.

Hors des heures normales

Ils pensaient que leur vie pouvait être en danger. Lorsqu'ils ont rencontré les policiers, les enfants ont raconté que leur père et leur grand frère étaient violents à la maison. Les policiers ont alors alerté la DPJ qui s'est présentée au foyer le soir même. Questionnée devant ses parents, l'une des filles a déclaré que ce qu'elle avait dit plus tôt était faux.

« La pratique habituelle est de rencontrer les enfants seuls, dans un endroit neutre, sans en informer les parents pour éviter que les enfants sentent une pression, explique Mme Dionne. Dans la présente situation, nous avons été interpellés un vendredi soir, en dehors de nos heures normales. C'est donc notre équipe d'urgence sociale qui est intervenue. Quand l'intervenant est arrivé, les parents étaient de retour. Nous avons essayé de composer au mieux avec cette contrainte. »

Autre difficulté : à l'époque, la DPJ n'avait pas encore de registre centralisé des signalements. Les intervenants du réseau francophone n'ont donc pas été mis au fait qu'un dossier avait été ouvert l'année précédente. Le registre provincial est entré en vigueur un mois après la mort des Shafia.

Le drame de la famille Shafia a fortement « bouleversé » les intervenants de la DPJ, confie Mme Dionne. « Ç'a été un drame extrêmement difficile qui a forcé une réflexion critique et humble autour de nos façons de faire dans l'intervention auprès des communautés culturelles. »



Turcotte versus Shafia



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Êtes-vous plus Shafia ou Turcotte, question jury?

Inutile de répondre, merci, les dizaines de courriels et les commentaires ne laissent pas tellement place au doute, même déraisonnable. Tout le monde est content du verdict de dimanche. Tout le monde est fâché du verdict de l'été dernier.

On jurerait qu'il n'y a eu que deux affaires criminelles au Canada depuis le début de ce millénaire. Turcotte. Shafia. Et, depuis deux jours, on n'a de cesse de comparer ces deux affaires.

Les uns vantent les mérites des jurés ontariens, les autres lancent une autre ronde de blâmes contre ceux de l'affaire Turcotte. D'autres encore y vont de considérations sociologiques sur les qualités et défauts des jurés, province contre province. D'autres, enfin, un peu tout ça.

Puis-je humblement dire... wôôô!

Voilà deux causes qui n'ont rien, mais rien à voir. Il s'agit de parents qui ont tué leurs enfants et qui ont été jugés par un jury mais, au-delà de l'horreur des faits, les causes n'ont rien en commun.

Dans le cas Turcotte, les faits étaient admis. La défense portait sur l'état mental de l'accusé. Dans le cas Shafia, les homicides étaient contestés.

Au Québec ou au Nunavut, les Shafia auraient été condamnés, tant la preuve était accablante: les conversations, la situation des lieux, le mobile, les marques sur les voitures, les déplacements, la préparation. La preuve contre les Shafia est extrêmement forte et ne mène à aucune autre conclusion raisonnable, toute «circonstancielle» qu'elle soit.

■■■

Pourquoi Guy Turcotte a-t-il été déclaré non criminellement responsable pour cause de troubles mentaux (on disait naguère acquitté pour folie)?

Ça demeure fort étonnant puisque, d'ordinaire, ce type de défense ne réussit qu'avec des gens qui ont complètement perdu le contact avec la réalité, des gens aux idées délirantes, des schizophrènes en crise, diagnostiqués, qui ont souvent un passé psychiatrique.

Et encore. En septembre, un jeune homme qui avait égorgé un sans-abri sans aucun motif et qui a été diagnostiqué schizophrène a néanmoins été déclaré coupable de meurtre par un jury. Tout comme Francis Proulx, l'assassin de Nancy Michaud, qui travaillait pour le ministre Claude Béchard: malgré des troubles diagnostiqués depuis longtemps, il a été déclaré coupable.

Pourquoi, donc, Guy Turcotte a-t-il réussi à convaincre le jury? Il faudrait interroger les 11 jurés. Voici mon hypothèse en quelques points.

Voilà deux causes qui n'ont rien, mais rien à voir. Il s'agit de parents qui ont tué leurs enfants et qui ont été jugés par un jury mais, au-delà de l'horreur des faits, les causes n'ont rien en commun.

1 – La performance médiocre de l'expert de la Couronne comparativement à ceux de la défense.

2 – La qualité exceptionnelle des avocats de la défense.

3 – Le fait que l'accusé était médecin (l'idée qu'un homme aussi «bon» ne peut pas faire ça en étant normal).

4 – Le témoignage pathétique de l'accusé.

5 – Le fait que le juge ait très lourdement averti les candidats jurés de l'extrême difficulté du procès, faisant ainsi involontairement une présélection de jurés plus cérébraux que la moyenne.

Pendant la même période, en Ontario, 99 causes de meurtre ont donné lieu à 20 déclarations de culpabilité, 5 acquittements, 72 retraits et 2 «autres».

Le taux de condamnation dans les affaires criminelles en général est même plus élevé au Québec (notamment parce que les causes sont filtrées par un procureur avant que des accusations soient portées).

■■■

Depuis son invention en Angleterre en 1843 (Daniel M'Naghten, qui avait assassiné un homme qu'il croyait être le premier ministre de Grande-Bretagne, avait été acquitté pour folie), la défense de folie soulève des controverses furieuses.

Quand John Hinckley, qui avait tiré sur le président Ronald Reagan, a été acquitté en 1982 pour la même raison, les pressions ont été telles qu'on a changé la loi américaine.

Le fait est, pourtant, que cette défense est rarement utilisée avec succès. Songeons que le tueur en série américain David Berkowitz, le «fils de Sam», qui disait recevoir des ordres du chien de son voisin, a été jugé sain d'esprit.

■■■

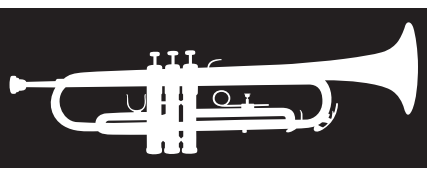
Comparer ces deux verdicts revient à tirer des conclusions sur la supériorité du transport aérien en Ontario après avoir pris un avion à temps à Toronto et un autre en retard à Montréal.

Non pas que les verdicts rendus par un jury soient toujours les meilleurs, ou même les bons. Mais ils sont généralement le résultat logique et rationnel de ce qui s'est passé dans la salle d'audience. C'est-à-dire de la preuve, qu'ils voient mieux que quiconque. Et de la façon dont on la leur présente.

Le reste, c'est de la littérature.

Pour joindre notre chroniqueur: **yves.boisvert@lapresse.ca**

ARTS EN PRIMEUR CE SOIR...



Tous les jours dans *La Presse*

Argent AIR MILES md
arrive en mars 2012!



Préparez-vous à une nouvelle façon de vous récompenser instantanément chez Jean Coutu et chez d'autres commanditaires AIR MILES md participants.

Jean Coutu
RONA À venir au printemps 2012
RÉNO DÉPÔT À venir au printemps 2012

Pour en savoir plus et pour activer cette nouvelle fonction, visitez airmiles.ca/argent

À partir du mois de mars 2012, vous pourrez échanger les milles de récompense du solde Argent AIR MILES de votre compte d'adhérent AIR MILES. Vous obtiendrez une réduction de 10 $ par tranche de 95 milles de récompense sur vos achats chez les commanditaires AIR MILES participants, jusqu'à concurrence de 200 $ par jour. Vous devez d'abord activer votre compte d'adhérent pour fixer votre préférence de façon à attribuer à votre solde Argent la totalité ou une partie des milles de récompense que vous allez accumuler après activation. Visitez airmiles.ca/argent pour en savoir plus. Le solde Argent de votre compte d'adhérent doit être suffisamment alimenté pour permettre un échange de milles de récompense contre vos achats chez les commanditaires participants. Il est nécessaire de faire des achats pour accumuler des milles de récompense. Vous devez signaler au commanditaire que vous souhaitez échanger des milles de récompense et présenter votre carte d'adhérent au moment de l'achat. Toutes les récompenses offertes sont assujetties aux conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées ou retirées sans préavis. Visitez airmiles.ca pour en savoir plus. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

ACTUALITÉS

PORT DE MONTRÉAL

Quatre directeurs remerciés

BRUNO BISSON

Quatre directeurs de l'Administration portuaire de Montréal (APM), dont celui des finances, ont appris hier que leurs postes avaient été supprimés et qu'ils n'ont plus d'emploi à la suite d'une réorganisation administrative qui touchera 12 personnes de la haute direction du Port.

La directrice des communications d'APM, Michèle Beaubien, a confirmé hier à *La Presse* que les directeurs des finances, des stratégies, de l'ingénierie et de l'amélioration continue avaient vu leur poste aboli et n'ont pas été invités à occuper d'autres fonctions dans l'organisation.

La directrice aux approvisionnements et aux risques, Marie-Claude Leroux, a pour sa part été promue vice-présidente aux affaires juridiques et au secrétariat. Elle remplace Jean Mongeau, qui a pris sa retraite à la fin de 2011.

Ces changements annoncés hier et entrés immédiatement en vigueur surviennent peu après la fin d'une « année record » en matière de manutention de marchandises. Selon des données préliminaires rendues publiques il y a un mois, « le volume total des marchandises manutentionnées, tous trafics confondus, devrait être en hausse d'un peu plus de 9 %, pour atteindre 28 millions de tonnes » en 2011.

« Certains postes ont été fusionnés, des responsabilités vont être partagées et, au bout du processus, ces quatre postes ont été éliminés parce qu'ils ne nous apparaissaient plus nécessaires. » — Michèle Beaubien, directrice des communications d'APM

Des postes fusionnés

Mme Beaubien a assuré hier que la suppression des quatre postes de directeur n'a rien à voir avec les services de leurs titulaires. Selon elle, l'élimination de ces postes a été décidée après une analyse des processus de gestion et des besoins administratifs de cette agence fédérale autonome.

APM, qui emploie plus de 300 personnes et qui a enregistré des revenus de plus de 92 millions en 2010 n'aurait donc plus besoin d'un directeur des finances ?

« Nous avons un vice-président aux finances et un contrôleur des finances, a répondu Mme Beaubien. Nous avons profité de la réorganisation pour réévaluer les tâches. Certains postes ont été fusionnés, des responsabilités vont être partagées et, au bout du processus, ces quatre postes ont été éliminés parce qu'ils ne nous apparaissaient plus nécessaires. »

Enquête de la GRC

La direction du Port de Montréal a connu plusieurs changements dans les dernières années. À l'automne 2009, Sylvie Vachon a été nommée présidente-directrice générale en remplacement de l'ingénieur Patrice Pelletier. Celui-ci n'avait occupé cet emploi que pendant 18 mois, après avoir succédé à Dominic Taddeo, qui avait régné sur le Port durant 23 ans.

La Gendarmerie royale du Canada a aussi ouvert une enquête à la suite d'allégations de trafic d'influence impliquant l'entrepreneur en construction Tony Accurso et le sénateur conservateur Léo Housakos, pour obtenir la nomination de l'ex-directeur général de la Ville de Montréal, Robert Abdallah, au conseil d'administration d'APM. Cette nomination n'a pas eu lieu, mais l'affaire a quand même fait les manchettes pendant la campagne électorale du printemps dernier.

Neige, verglas, pluie et re-neige sur la région de Montréal

ÉMILIE BILODEAU

La neige que la région de Montréal a reçue hier est encore une fois suivie de verglas et de pluie.

Environ 10 cm de neige sont tombés hier entre 13 h et minuit. L'heure de pointe du soir a été perturbée par les nombreuses routes glacées et par la neige. Selon Transports Québec, il y a eu plusieurs accrochages et sorties de route.

Une partie de la neige qui s'est accumulée au sol risque de s'être dissipée durant la nuit puisque Environnement Canada prévoyait de 5 à 7 mm de verglas à Laval, à Montréal et dans la banlieue nord. La Rive-Sud devait quant à elle être épargnée par le verglas et ne recevoir que de la pluie durant la nuit.

Ce matin, le verglas devrait continuer à s'abattre sur la Rive-Nord tandis qu'il pleuvra à Montréal.

Vers midi, la neige sera de retour et ce jusqu'en soirée.

« En mi-journée, le mercure devrait redescendre sous le point de congélation et les précipitations vont revenir en faible neige intermittente », confirme André Cantin, météorologue d'Environnement Canada.

Ce système dépressionnaire qui arrive des Grands Lacs balaye depuis hier une grande partie du Québec. Les Hautes-Laurentides, le nord de Lanaudière, Québec et la Mauricie pourraient recevoir de 10 à 15 cm de neige jusqu'à ce soir. La Beauce et les Bois-Francs pourraient en recevoir jusqu'à 20.

On prévoit de la poudrerie dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, où il pourrait y avoir des rafales de 50 à 60 km/h ce matin. Les précipitations cesseront la nuit prochaine et les températures reviendront à la normale avec un minimum de –4° demain.

VAGUE DE FROID MEURTRIÈRE EN EUROPE

La vague de froid qui sévit en Europe centrale et de l'Est a fait 58 morts depuis cinq jours, dont 30 en Ukraine et 15 en Pologne. La température, qui a chuté jusqu'à – 27 °C, atteint des records par endroits. La plupart des victimes sont des sans-abri. En Russie, en Roumanie et en Serbie, plusieurs hôpitaux observent aussi des cas d'engelure et d'hypothermie. Certaines municipalités ont même installé des braseros pour que les passants puissent se réchauffer. Le temps glacial se poursuivra dans les prochains jours et les météorologues prévoient même que le froid s'aggravera.

– Émilie Bilodeau



GRIPPE SAISONNIÈRE

L'influenza s'est rarement tenu aussi tranquille au Québec

SARA CHAMPAGNE

Même si le nombre de cas est en hausse depuis quelques jours, la saison de la grippe saisonnière a rarement été aussi calme au Québec. Le virus de l'influenza circule peu, c'est « exceptionnel », et il faut croire que la réponse immunitaire de la population est bonne, estime l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Le Dr Marc Dionne, directeur scientifique aux risques biologiques et à la santé du travail de l'INSPQ, explique qu'il n'y a pas encore d'épidémie et que l'activité grippale est sporadique. « La saison est tardive, c'est même étonnant », dit-il.

Dans la dernière semaine de janvier, on n'a signalé que 33 nouveaux cas d'influenza A et B, pour un pourcentage de positivité de 2,3 %. La semaine précédente, le taux de positivité n'a atteint que 0,3 % au Québec. En comparaison, l'Europe connaît une activité grippale assez intense cette année, avec un taux de positivité de quelque 20 %. Chez nos voisins américains, les dernières données établissent le taux à environ 3 %.

Vaccination

Il est trop tôt pour savoir combien de personnes se sont fait vacciner au Québec depuis le début de la campagne, à l'automne. Le ministère de la Santé et des Services sociaux affirme que 1,9 million de doses ont été distribuées dans l'ensemble du réseau, ce qui comprend les CLSC et les cliniques. Lors de la pandémie de grippe A (H1N1), les Québécois avaient été les plus nombreux à se faire vacciner au Canada, avec un taux oscillant autour de 60 %. Depuis, des efforts sont déployés chaque année pour augmenter le taux de vaccination.

L'INSPQ explique qu'il est impossible de savoir comment le virus de la grippe se comportera cette année, donc de savoir si la saison grippale connaîtra un pic. Il est aussi difficile d'expliquer les raisons de cette faible activité, ajoute le Dr Dionne. « Ce n'est pas nécessairement en raison du taux de vaccination élevé. Ce qu'on remarque, c'est que le H1N1 circule peu. On peut aussi penser que la réponse immunitaire des Québécois est bonne depuis la pandémie de 2009. »

Le vaccin contre la grippe saisonnière de 2011-2012 contient les trois souches les plus susceptibles de circuler pendant l'hiver, soit les souches A (H1N1), A (H3N2) et B. Selon les autorités de la santé, il est utile de se faire vacciner jusqu'en avril. Normalement, le virus de l'influenza circule de décembre à mars ou avril. Au Ministère, on rappelle que le vaccin met généralement deux semaines à atteindre sa pleine efficacité. Cela peut varier d'une personne l'autre, mais la protection qu'il procure dure de 6 à 12 mois.

LA GRIPPE DEPUIS LA PANDÉMIE A (H1N1)

› Dans la semaine se terminant le 14 janvier 2011, donc l'an dernier, l'indice d'activité grippale était « élevé », avec une tendance à se stabiliser, au Québec. Une semaine plus tôt, soit dans la semaine du 8 janvier 2011, les laboratoires avaient signalé 712 tests positifs (28,8 %). La majorité des ces cas étaient de type A (99,2 %), les autres de type B (0,8 %).

› 2009-2010 : année de la pandémie A (H1N1). Dès le mois de novembre 2009, l'INSPQ a enregistré une activité grippale à la hausse. En moins de quatre semaines, la proportion de tests positifs pour le virus pandémique était passée de 4,2 % à 45,1 %. Près de 500 écoles avaient enregistré au moins une journée où l'absentéisme chez les élèves avait atteint un pourcentage égal ou supérieur à 10 % de l'effectif scolaire. Fait plutôt rare, au mois d'avril 2009, le ministère de la Santé avait déjà observé déjà un pic de la grippe saisonnière (type A et B).

— Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Poulet Frit Kentucky bat de l'aile

MARIE ALLARD

La neige s'accumule sur le Poulet Frit Kentucky de l'avenue Papineau, à Montréal, voilant le regard du colonel Sanders, qui orne la devanture. Cela l'empêche peut-être de voir le déclin de ses restaurants au Québec : une douzaine ont fermé leurs portes, le 15 janvier, victimes d'une baisse d'intérêt pour les barils de poulet frit.

« Les temps modernes, qui misent sur une bonne santé, ont rattrapé Poulet Frit Kentucky (PFK), a indiqué hier Sylvain Charlebois, professeur de distribution et politiques alimentaires à l'Université de Guelph. Les Québécois se désintéressent de la malbouffe. Il faut s'ajuster. McDonald's le fait d'une main de maître, en s'intéressant à plusieurs segments du marché : les parents, les personnes âgées, les amateurs de café. Ils changent l'aspect des restaurants. On n'a pas vu ça chez PFK depuis quelques années. »

L'offre du Colonel reste la même : du poulet frit, des salades de macaroni, de chou ou de pommes de terre, suivis de gâteau au chocolat. « Ils misaient aussi sur les repas en famille, a observé Paul Boisvert, titulaire de la chaire de recherche sur l'obésité à l'Université Laval. Mais ça n'a jamais été un endroit convivial pour manger sur place, c'était davantage pour rapporter à la maison. Or maintenant, les gens mangent de plus en plus à l'extérieur. »



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Une douzaine de succursales de PFK ont fermé depuis deux semaines dans la province, dont celui de l'avenue Papineau, à Montréal (notre photo).

« Ils n'étaient pas rentables »

Les PKF récemment fermés (à Montréal, La Prairie, Coaticook, Cowansville, etc.) appartiennent au fonds ontarien Priszm, qui n'a pas répondu aux demandes d'entrevue de *La Presse*. Priszm a annoncé sa restructuration en mars dernier, en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

« Les temps modernes, qui misent sur une bonne santé, ont rattrapé Poulet Frit Kentucky. Les Québécois se désintéressent de la malbouffe. » — Sylvain Charlebois, professeur de distribution et politiques alimentaires à l'Université de Guelph

« Les 12 restaurants qui ont fermé au Québec, c'est parce qu'ils n'étaient pas rentables, a expliqué hier Myriam, qui a répondu à l'appel de *La Presse* au PFK d'Alma. Étant donné que la compagnie est à vendre, avec des éléments qui ne se font pas vivre, c'est plus dur à vendre. Mais les grosses succursales, comme Chicoutimi et Jonquière, ça reste ouvert. Nous aussi, on est rentables. »

Solange Dubois, employée du PFK de Cowansville, travaille à organiser un recours collectif contre son ex-employeur, qui n'aurait pas procédé aux licenciements selon les règles, a rapporté *La Voix de l'Est*.

Grand succès en France

Kentucky Fried Chicken (KFC) a plus de succès en Europe, où la chaîne compte ouvrir une quarantaine de restaurants en 2012. « La France est le marché qui a connu la réussite la plus rapide », a dit Ivan Schofield, directeur général de KFC Europe occidentale, au quotidien français *Le Figaro*.

Cette réussite n'est pas basée sur la recette secrète du Colonel, mais sur une adaptation du menu au goût français. Exemple : le repas pour enfants de KFC France comprend des tomates cerises en entrée, un demi-épi de maïs en accompagnement et de la compote ou du yogourt au dessert.

L'Asie craque aussi pour le poulet frit. KFC compte 3500 restaurants en Chine seulement. « Miser sur l'Asie est une tendance globale, a dit JoAnne Labrecque, professeure de marketing à HEC Montréal. Mais comme les Asiatiques veulent emprunter les habitudes des Occidentaux, à mon avis, il faut que Kentucky maintienne son image en Occident aussi. Sinon, d'autres chaînes vont être plus populaires. »

La décroissance de PFK rappelle celle de Dunkin' Donuts. « C'est à peu près la même histoire : Dunkin' Donuts avait une bonne notoriété, un achalandage intéressant, mais n'a pas innové au fil des ans, a noté Mme Labrecque. La concurrence a fini par reprendre des parts de marché. »

PFK, C'EST...

› 700 restaurants au Canada
› 15 000 restaurants dans 109 pays et territoires
› Premier restaurant au Canada en 1953, à Calgary
› Priszm possède 140 PFK, Taco Bell et Pizza Hut dans 5 provinces, dont le Québec.
› PFK offre en ce moment la boîte repas Super-Croque comprenant un sandwich au poulet frit, du poulet popcorn, des frites, 591 ml de boisson gazeuse et une barre KitKat Chunky.



ACTUALITÉS

Des pénalités environnementales plus salées

CHARLES CÔTÉ

Un nouveau régime de pénalités environnementales que le gouvernement estime beaucoup plus dissuasif entre en vigueur aujourd'hui.

Les amendes minimales et maximales sont fortement augmentées et, un peu comme pour les infractions routières, il ne sera plus nécessaire de faire un procès pour imposer des pénalités aux délinquants.

En effet, les fonctionnaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont désormais le pouvoir de remettre des « contraventions environnementales ». Selon la gravité de l'infraction, les amendes peuvent atteindre 2000$ pour une personne physique ou 10 000$ pour une entreprise.

Jusqu'ici, pour obtenir une condamnation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, le MDDEP devait obligatoirement s'adresser à la Cour du Québec, avec les délais et les frais que cela implique.

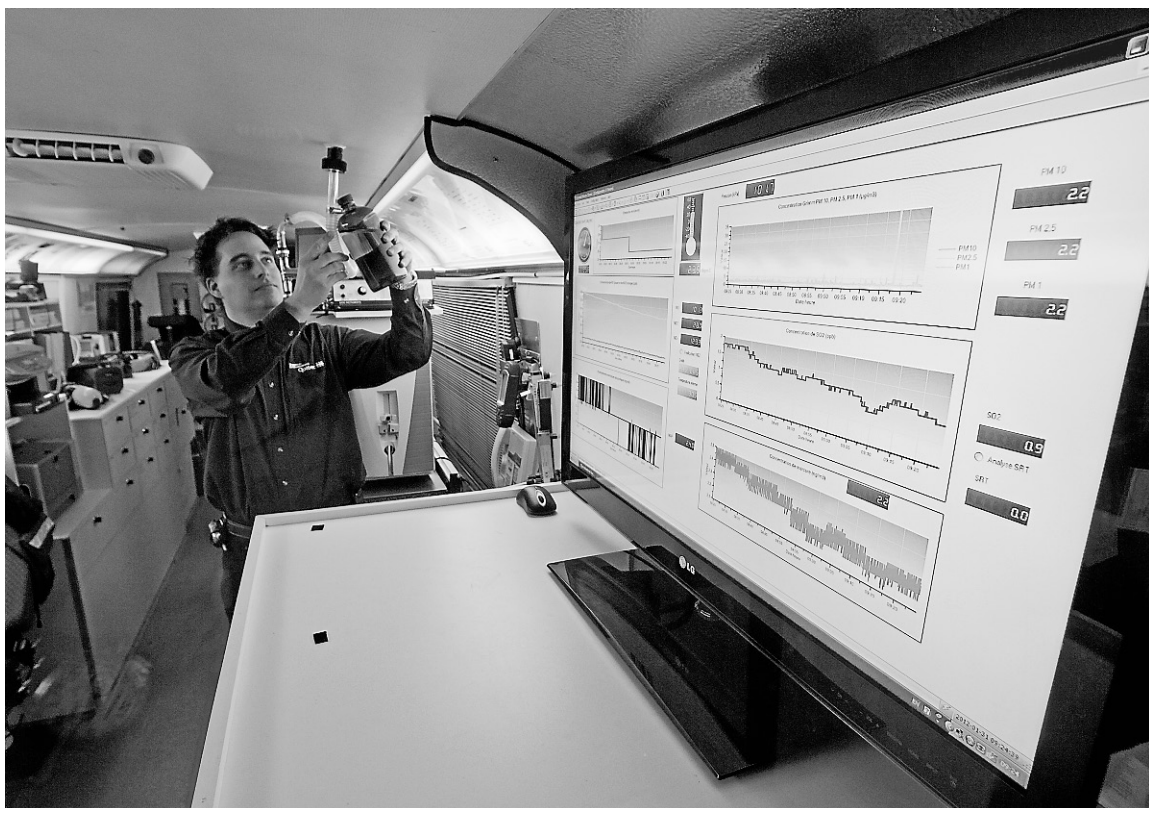


PHOTO IVANOH DEMERS , LA PRESSE

Un employé du MDDEP donne un aperçu des fonctionnalités du laboratoire mobile TAGA.

Pas de suites

Chaque année, environ 150 dossiers étaient menés à terme et la moyenne des amendes oscillait entre 2000$ et 3000$, explique Michel Rousseau, sous-ministre adjoint au MDDEP.

« Avant, nous n'avions que le système pénal et ça prenait quelques années avant de déboucher sur une amende de quelques milliers de dollars, a dit M. Rousseau, hier, au cours d'une séance d'information technique pour les médias. C'est évident que le caractère dissuasif laissait parfois à désirer. »

Il y avait un « bon nombre de cas » où les avis d'infraction restaient sans suite, a ajouté M. Rousseau.

Ce nouveau volet de « sanctions administratives pécuniaires » sera entièrement géré par les directions régionales du Ministère. Les contrevenants pourront contester les sanctions, mais le fardeau de la preuve sera moins lourd pour le Ministère.

Ce nouveau régime « préoccupe » les entreprises, selon Hélène Lauzon, présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec, car il « n'offre aucun moyen de défense », pas même la défense de « diligence raisonnable ». Elle espère que le MDDEP l'appliquera « avec discernement ».

Parallèlement à ce nouveau régime administratif, le régime pénal est maintenu et renforcé. Les pénalités minimales et maximales sont fortement augmentées.

Autre nouveauté : au moment de prononcer la peine, le juge devra tenir compte d'une série de facteurs aggravants et motiver sa décision sur chacun d'entre eux. Ces facteurs tiennent compte notamment de la gravité de la pollution, de la fragilité du milieu naturel touché et des cas de récidive.

Dans le cas de poursuites pénales, les administrateurs d'entreprise auront désormais le fardeau de prouver qu'ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter de porter atteinte à l'environnement. Jusqu'à maintenant, c'est le gouvernement qui devait faire la preuve de l'implication directe des administrateurs.

Mme Lauzon juge ces dispositions « inusitées » mais souligne qu'au moins, dans ce cas, les administrateurs d'entreprise pourront « se disculper en présentant une défense de diligence raisonnable ».

Nouveaux pouvoirs

Le Ministère hérite aussi d'une série de nouveaux pouvoirs, dont celui de suspendre ou d'annuler un certificat d'autorisation (CA). Ces certificats sont délivrés aux installations qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Jusqu'ici, ils ont toujours été irrévocables. Mais l'annulation d'un CA demeurera une ultime mesure d'exception, dit M. Rousseau.

« Sur papier, on a une très bonne avancée, dit André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA). Chaque infraction pourra avoir des conséquences. »

« Mais le MDDEP est largement sous-financé et je ne crois pas qu'il ait des ressources suffisantes, ajoute-t-il. Confier un nouveau mandat à un organisme sans les budgets additionnels, ça ne donne rien. »

Au total, le Ministère dispose de 280 inspecteurs qui font 18 000 inspections par année, un effectif qui se maintient en dépit des mesures de compression qui touchent tous les secteurs de l'État, dit M. Rousseau. Il affirme que cet effectif « se compare avantageusement » à celui des autres provinces.

DES AMENDES PLUS FORTES POUR LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

	ANCIEN RÉGIME		À PARTIR D'AUJOURD'HUI	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Entreprises	300$	500 000$	**3 000$**	**6 millions**
Personnes	200$	20 000$	**1 000$**	**100 000$**

Source : MDDEP

MEILLEURE SURVEILLANCE DES MINES

Le MDDEP a multiplié par cinq le nombre d'inspections dans les mines et se dit prêt à assumer ses responsabilités avec l'avènement du Plan Nord. « Toutes les mines sont inspectées chaque année et on a ajouté celles en exploration », dit Michel Rousseau, sous-ministre adjoint au MDDEP. Il y a eu 300 inspections dans les mines, ce qui peut sembler peu, mais chacune dure plusieurs jours et comporte plusieurs vérifications, dit M. Rousseau. D'ailleurs, récemment, les Mines Opinaca se sont vu imposer une amende de 400 000$ pour des travaux non autorisés à la mine Éléonore, à 350 km au nord-est de Chibougamau. « Il faut être vigilant là où il y a du développement, dit-il. On ne regarde pas le développement dans le Nord en se disant que ça ne nous concerne pas. »

— Charles Côté

Le débit du Saint-Laurent pourrait être modifié

CHARLES CÔTÉ

Les crues du fleuve pourraient à l'occasion être plus importantes et les niveaux pourraient être plus bas l'été avec le nouveau plan de gestion du débit du Saint-Laurent proposé par le Commission mixte internationale (CMI).

Ce plan a été dévoilé cette semaine après une douzaine d'années de recherches et de consultations.

Le nouveau régime aura des effets bénéfiques sur les milieux naturels en amont du barrage Moses-Saunders, à l'ouest de Cornwall. Il se rapproche du débit naturel moyen du fleuve, plus variable que le mode de gestion actuel, tout en limitant les situations extrêmes.

« Des études démontrent que de légers changements dans les fluctuations des niveaux d'eau du lac Ontario et du cours supérieur du fleuve Saint-Laurent aideraient à la restauration des milieux humides de la région et contribueraient de façon significative à l'amélioration de la santé du lac et du fleuve, affirme la CMI. En même temps, les bénéfices actuels pour d'autres intérêts du bassin, sous la forme d'une réduction des niveaux d'eau extrêmement hauts et extrêmement bas, seraient pour la plupart maintenus. »

Dans la région de Montréal, les décrues pourraient être plus prononcées certaines années. « En situations extrêmes, le niveau minimum diminuerait de 13 centimètres comparé au plan actuel », affirme la CMI.

Le plan proposé doit être adopté par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Il a été applaudi par le Fédération mondiale de la nature (WWF), qui souligne qu'il permettra d'augmenter de 40 % la superficie d'habitats riverains qui sont disparus avec le mode de gestion actuel.

La Commission mixte internationale a été fondée en 1909 en vertu du traité canado-américain sur les eaux limitrophes.

2 AU 5 FÉVRIER 2012
STADE OLYMPIQUE

SalonHabitat
VILLE & BANLIEUE

duProprio

4e ÉDITION

L'événement nº 1 pour construire, rénover, décorer, acheter ou louer une maison ou un condo dans le Grand Montréal.

www.salonhabitat.ca

En collaboration avec : Le Liguori Condos urbains, Ville de Saint-Rémi, BMR

5 MAISONS À VISITER !

À DÉCOUVRIR EN PRIMEUR :
LE NOUVEAU CONCEPT ARCHITECTURAL NATUR-I DES INDUSTRIES BONNEVILLE

BONNEVILLE 50e



ACHAT ET GESTION DE CONDOS

FCIQ
centris.ca présente le
PavillonCondo
du Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec
condo legal.com TOUT SUR LA COPROPRIÉTÉ

• Consultations juridiques gratuites
• Conférences
• Et bien plus !

HEURES D'OUVERTURE :
jeudi 2 février : de 12 h à 18 h
vendredi 3 février : de 10 h à 18 h
samedi 4 février : de 10 h à 21 h
dimanche 5 février : de 10 h à 17 h

Exposants vedettes :
Samcon J'aime mon condo!
Groupe immobilier Van Houtte
TIMBERBLOCK
BONNEVILLE 50e

Partenaires :
condo legal.com TOUT SUR LA COPROPRIÉTÉ
Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec
tc MEDIA

ATTRACTIONS SPÉCIALES

350 exposants spécialisés et plus d'une centaine de projets immobiliers
• Loft intelligent ! • Pavillon Condo • Pavillon Saint-Rémi • Pavillon BMR • Pavillon Décormag
• Aménagements paysagers par Réjean Forget • Pavillon des saveurs et des artisans

GRANDE PREMIÈRE

Pavillon cuisines et salles de bain
25 cuisines et salles de bain à visiter !

Longueuil veut se séparer de la Montérégie

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Longueuil demande à quitter la Montérégie. La mairesse Caroline St-Hilaire a plaidé en commission parlementaire, hier matin, pour que son agglomération devienne une région administrative à part entière et voir nommé un ministre responsable de ses priorités.

Administrativement rattachée à la Montérégie, mais souvent traitée comme une partie de la région métropolitaine, l'agglomération de Longueuil dit vivre un déséquilibre. Pour le développement des transports en commun, Caroline St-Hilaire, qui souhaite voir le métro prolongé sur son territoire, doit traiter avec la Communauté métropolitaine de Montréal. Mais quand vient le temps de développer son tourisme, la mairesse doit se tourner vers la Montérégie. Le financement de la promotion touristique est en effet distribué par région administrative et Longueuil affirme ainsi peiner à se démarquer pour attirer les visiteurs.

La mairesse assure que ces changements ne sont pas strictement « cosmétiques », mais qu'ils permettront à Longueuil de mieux défendre ses projets et d'obtenir davantage de financement. Née de la fusion puis de la défusion de Brossard, Boucherville, Saint-Bruno et Saint-Lambert, l'agglomération abrite à elle seule le tiers de la population de la Montérégie avec ses 406 000 habitants.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Caroline St-Hilaire, mairesse de Longueuil, a plaidé en commission parlementaire, hier matin, pour que son agglomération devienne une région administrative à part entière.

La mairesse de Longueuil dit simplement demander la même reconnaissance que Montréal et Laval en devenant la 18e région administrative du Québec. Laval a en effet reçu le statut de région en 1987. « J'ai cru comprendre que ce statut avait beaucoup aidé notre voisin lavallois à bien définir ses priorités », a indiqué Mme St-Hilaire, hier matin. Longueuil souhaite en effet se prévaloir de la « clause région » qui lui garantirait les mêmes conditions de financement que les autres régions administratives.

L'agglomération sur la Rive-Sud de Montréal souhaite également compter sur les services d'un ministre responsable de ses priorités. Pour l'heure, ses projets sont traités par la ministre responsable de la Montérégie, Nicole Ménard, aussi en charge du Tourisme. Enfin, la mairesse St-Hilaire estime que la création d'une région administration permettrait également de créer un sentiment d'appartenance envers Longueuil.

La Montérégie s'étend entre la frontière américaine et le fleuve Saint-Laurent de la rivière Yamaska à la frontière ontarienne. En comptant l'agglomération de Longueuil, la région compte 177 villes dans lesquelles vivent 1,4 million de personnes.

10 SACS GONFLABLES. ÉCONOMIE D'ESSENCE REMARQUABLE.

Meilleur choix sécuritaire selon l'IIHS[1]
La plus économétique sur route de sa catégorie[2]

CRUZE LS 2012

- Consommation d'essence sur route de 5,4 L/100km[2]
- 10 sacs gonflables de série
- Freins ABS aux 4 roues
- Système StabiliTrak[MD] et antipatinage

LOCATION 60 MOIS
195 $[3] /mois
995 $ de comptant ou échange équivalent
Comprend le transport.

500 $ DE PRIME GM POUR ÉTUDIANTS*

Modèle LTZ illustré

OU PROFITEZ DE 6 MOIS SANS PAIEMENT MENSUEL À L'ACHAT[4]

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS / 160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

GM Canada

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2012 suivant: Cruze (1PJ69/1SA). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. La Cruze de Chevrolet a été nommée Choix sécuritaire par excellence 2011 par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Pour en savoir plus, visitez le www.iihs.org. 2. Modèle Cruze 2012 équipé d'un moteur 1,8 L et d'une boîte manuelle 6 vitesses. Selon le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada dans la catégorie des voitures intermédiaires. À l'exception des modèles hybrides et diesels. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 3. Prix à l'achat de 16 650 $. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de location de 3,8 %. Sur approbation de crédit de la FinancialinX Corporation. Inclut un crédit de livraison de 500 $. Le rabais à la livraison est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est réservé aux particuliers. Transport (1 495 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,20 $ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 4. L'offre s'applique au financement de véhicules neufs Buick Regal 2011 ; Chevrolet Cruze 2011 ; Chevrolet Cruze, Orlando et Sonic 2012 ; ainsi que Buick Verano et Regal 2012, sur approbation de crédit des services de financement TD. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers au Canada, du 6 janvier 2012 au 29 février 2012. Le premier paiement mensuel sera différé pour 180 jours, les intérêts commenceront à courir et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. Certaines conditions s'appliquent. * Les étudiants ou les diplômés récents sont admissibles à un rabais de 500 $ (taxes incluses) applicable à l'achat ou à la location d'une Sonic ou Cruze 2012 neuve admissible livré entre le 4 janvier 2012 et le 3 janvier 2013. Le véhicule doit être immatriculé uniquement au nom du demandeur (mais les contrats peuvent être cosignés) pendant un minimum de 6 mois et 12 000 km. Détails du programme chez votre concessionnaire, y compris l'admissibilité des demandeurs et des véhicules. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

POLITIQUE

La politique autrement... en faisant voter les enfants



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Quiconque a suivi les travaux du Conseil national du Parti québécois, le week-end dernier à Montréal, a constaté que ce parti est traumatisé par les crises, les défections et la débâcle de son allié bloquiste.

Certains militants ont d'ailleurs admis publiquement qu'ils étaient encore sous le choc des événements des derniers mois. Visiblement, le choc post-traumatique est sérieux, à en juger par certaines propositions qui ont été adoptées.

Ainsi, les péquistes ont décidé qu'un gouvernement du PQ « abaissera l'âge légal des électeurs à 16 ans après le renforcement du programme d'enseignement de l'histoire nationale et d'éducation à la citoyenneté ».

Bien d'accord avec l'idée de sensibiliser les jeunes aux choses publique et politique et avec celle de leur enseigner notre histoire, mais j'aurais biffé les huit premiers mots de cette proposition.

Faire voter des enfants de 16 ans ? C'est parfaitement absurde.

À 16 ans, on est encore un enfant aux yeux de la loi… et aux yeux du gros bon sens. Pas un bébé, mais un grand enfant, sous la responsabilité de ses parents et sous protection spéciale de l'État. Et même après avoir suivi le meilleur cours d'histoire et après avoir été sensibilisé aux devoirs citoyens, ils seront encore des enfants.

On ne fait pas pousser les fleurs en tirant dessus, pas plus qu'un enfant ne devient soudainement adulte parce qu'on lui donne le droit de vote.

De plus, cette proposition ouvre béante la porte à une suite logique en théorie, mais tout à fait déraisonnable en pratique. En accordant le droit de vote aux jeunes de 16 ans, on leur accorde la « qualité d'électeur », si bien qu'ils pourraient théoriquement se présenter comme candidats. Des candidats de 16 ans aux élections ? Ce n'est pas sérieux.

On a beaucoup entendu l'argument du permis de conduire de la bouche des défenseurs du vote à 16 ans. Si un jeune de 16 ans peut conduire, il peut donc voter, a dit notamment le député Stéphane Bergeron, qui a commodément oublié de dire que les jeunes conducteurs sont soumis à de sévères restrictions pendant leurs années d'apprentissage. Pas plus qu'il n'a rappelé que les jeunes conducteurs sont grossièrement surreprésentés dans les accidents de la route causant des lésions corporelles.

À 16 ans, on est plus téméraire, moins sage, c'est parfaitement normal. Il faut que jeunesse se passe.

Cette proposition souffre également d'un grave manque de cohérence.

Les péquistes, comme les autres partis à l'Assemblée nationale, critiquent, avec raison, la décision du gouvernement conservateur de juger des mineurs comme des adultes, justement parce que, à 16 ans, on est encore un enfant aux yeux de la loi et aux yeux du gros bon sens.

Les conservateurs pourront fort bien répliquer aux péquistes : « Si un jeune de 16 ans est assez vieux pour voter, eh bien ! il l'est assez pour aller en prison. »

Au-delà des arguments juridiques, c'est l'admission, par certains militants, que l'abaissement de l'âge du vote sera bénéfique au PQ qui mine le plus cette proposition.

Il y a là-dedans un fort relent d'électoralisme primaire. Tout le contraire, en tout cas, de l'intention du PQ de faire de la politique autrement.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Au-delà des arguments juridiques, c'est l'admission, par certains militants, que l'abaissement de l'âge du vote sera bénéfique au PQ qui mine le plus cette proposition. Il y a là-dedans un fort relent d'électoralisme primaire.

Duceppe : un avis tardif et partiel

Lorsque l'« affaire Duceppe » a éclaté, l'ancien chef du Bloc a affirmé qu'il avait suivi les règles des Communes et avait même sollicité à l'époque l'avis des experts de la Chambre pour s'en assurer.

Personne n'a vu, à ce jour, les avis en question, mais M. Duceppe a présenté lundi un avis juridique rendu *a posteriori* par Me François Gendron.

Cet avis reprend essentiellement la défense initiale de Gilles Duceppe, à savoir qu'il a suivi la règle qui permet l'utilisation des budgets parlementaires pour des activités partisanes.

Me Gendron écrit notamment : « Si l'examen du texte en donne une signification raisonnable, on doit normalement s'y arrêter. Le texte est clair ; l'intention du législateur apparente ; on s'y tient. »

En gros : ce n'est pas expressément interdit, donc c'est permis.

Cette conclusion a fait sursauter le doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Sébastien Grammond, qui souligne que Me Gendron a déjà fait une mise en garde, dans un livre publié en 2002, contre l'usage de la « règle du texte clair », qui n'est qu'« illogisme, arbitraire, paradoxe, illusion ».

« On ne peut pas exclure l'interprétation d'un texte dans son contexte sous prétexte que le texte est clair, ce n'est pas raisonnable, dit Sébastien Grammond. On ne peut exclure l'esprit et s'en remettre seulement à la lettre. »

Par ailleurs, l'avis présenté par M. Duceppe ne mentionne le cas que d'un seul ancien directeur général du Bloc, alors que d'autres employés ont été payés à même les budgets parlementaires.

Cela dit, M. Grammond, comme bien d'autres, constate que ce règlement des Communes n'« est pas un chef-d'œuvre de clarté » et ajoute que le comité de régie interne aurait intérêt à l'éclaircir.

Pour ma part, plus je suis cette histoire, plus je suis d'accord avec l'idée de permettre au vérificateur de mettre son nez dans les budgets parlementaires.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

PROGRAMME ÉDUCATIF

Desjardins LA PRESSE



ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE — SUGGESTION D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE — ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Enseignants et parents d'élèves du secondaire, chaque mardi, La Presse publie une activité pédagogique à faire en classe ou à la maison.

Cette semaine :

TRAVAILLEZ LA COMPRÉHENSION EN LECTURE AVEC LES VRAIS OU FAUX

Français : lire et écrire des textes variés; communiquer oralement

En individuel

1. **Faites choisir aux élèves un article de La Presse dont la lecture les a intéressés.**
2. **Demandez-leur de rédiger cinq phrases ayant trait au contenu de l'article et dont la réponse est « vrai » ou « faux ». Faites-leur noter leurs réponses au verso de leur feuille.**
3. **Supervisez le travail des élèves pour vous assurer que leurs phrases sont claires et justes.**
4. **Redistribuez au hasard un article et les vrais ou faux qui y sont associés à chaque élève et demandez-leur d'y répondre.**

Pour aller plus loin

- **Organisez un quiz à partir des vrais ou faux des élèves. Faites préalablement lire des articles sélectionnés aux équipiers. Choisissez un animateur pour poser les questions à chaque équipe. Compilez les points des équipes au tableau.**

Cette activité pédagogique a été conçue par Marie Clark, rédactrice professionnelle, écrivaine et pédagogue.

Pour communiquer avec nous :
programmedesjardins@lapresse.ca

BRANLE-BAS DE COMBAT !
SPORTS
Tous les jours dans *La Presse*

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2012-01-31

lotoquebec.com

Loto Poker : 4 ♠ 5 ♢ 6 ♠ 9 ♢ A ♢

Ébanco : 02 09 11 12 13 19 22 25 27 30 — 34 35 39 41 53 54 60 61 62 66

La Quotidienne : 3 640 — 4 0314

Triplex : 06 12 — 28 30 35

Astro : Jour 31 - Mois MARS - Année 92 - Signe SAGITTAIRE

Extra : 3730265

La Poule aux Oeufs d'OR Édition SOLEIL — SPÉCIAL GALA

COUREZ LA CHANCE DE JOUER À LA TÉLÉ !
3e PRÉTIRAGE AUJOURD'HUI.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

INVITATION À CONSIGNER

Heffel



JEAN PAUL LEMIEUX, *Nineteen Ten Remembered*
Vendu pour le prix record de 2,340,000 $

À la suite de notre vente de l'automne de 16,8 millions $, nous acceptons maintenant les consignations pour notre vente en salle du printemps en deux séances d'Art canadien d'après~guerre et contemporain et de Beaux~arts canadiens.

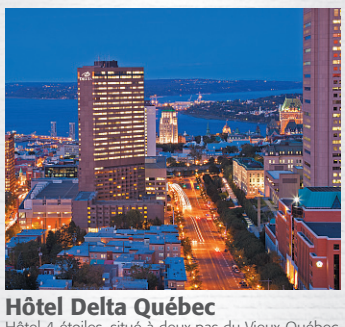
Évaluations verbales sans frais

LA MAISON HEFFEL ~ ENCANTEURS ET ÉVALUATEURS
VANCOUVER • TORONTO • OTTAWA • MONTREAL
514 939~6505 • www.heffel.com • montreal@heffel.com





MONT-SAINTE-ANNE
FORFAIT SKI URBAIN
Unique au Québec, c'est le mariage parfait entre l'escapade urbaine et la montagne grâce au Mont-Sainte-Anne et Stoneham. À partir de 106 $ par personne.
Certaines conditions s'appliquent.



Hôtel Delta Québec
Hôtel 4 étoiles, situé à deux pas du Vieux-Québec, 377 chambres spacieuses.
À partir de **160$** Pour deux personnes par nuit



Hôtel Manoir Victoria
Au cœur du Vieux-Québec, 156 chambres, piscine intérieure et SPA complet.
À partir de **135$** Pour deux personnes par nuit



Fairmont Le Château Frontenac
Vous êtes en quête d'évasion? Fairmont Le Château Frontenac vous invite à faire l'expérience de sa chaleureuse hospitalité et son charme incontesté.
À partir de **189$** Pour deux personnes par nuit



Hilton Québec
Le Hilton vous offre des chambres avec une vue imprenable sur le Vieux-Québec!
À partir de **199$** Pour deux personnes par nuit



3e NUITÉE à 50%*

Prix disponibles durant l'hiver et sujets à changement sans préavis. Taxes en sus.
*Offre exclusive aux réservations en ligne à www.regiondequebec.com, sous réserve des disponibilités et applicable à l'hébergement seulement (et non aux forfaits) dans les établissements participants.

RÉSERVEZ
regiondequebec.com/promo
1-877-783-1608
québec Québec Ville et région

POLITIQUE

Des employés d'Ernst & Young ont donné 10 000 $ à la CAQ

Le parti de François Legault a aussi reçu des dons hors Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après les avocats, les comptables. Au moins 14 employés d'Ernst & Young à Montréal ont versé plus de 10 000$ à la coalition de François Legault avant qu'elle ne se transforme en parti politique.

Le compte est facile à faire grâce au fichier informatique que la CAQ a transmis par erreur lundi. La base de données contenait, sans les afficher, des renseignements comme l'adresse de courriel des donateurs, leurs numéros de téléphone et leur ville d'origine.

Ces renseignements démontrent aussi que certaines contributions n'étaient pas conformes à la Loi sur le financement des partis politiques. Ainsi, deux contributions (de moins de 50 $) ont été envoyées de France et d'Angleterre par l'intermédiaire d'un site web. Roberto Bellini a versé 1000$ à partir d'Ottawa, ce qui serait interdit par la loi. La CAQ a toujours soutenu que son financement à titre d'organisme à but non lucratif (avant qu'elle devienne un parti) respecterait la loi québécoise.

Pour ce qui est d'Ernst & Young, Martin Koskinen, bras droit de François Legault, rappelle qu'il s'agit de l'ancien bureau de M. Legault avant qu'il ne fasse le saut en politique, en 1998. Legault est toujours ami avec Sylvain Vincent, son ancien employé, passé à la tête du bureau.

Parmi les dons qu'a reçus la société à but non lucratif, quelques-uns viennent de cadres d'Astral, dont André Bureau et Stephen Greenberg. Joint par *La Presse* il y a deux semaines, l'homme d'affaires beauceron Marcel Dutil avait soutenu qu'il ne voulait pas se mêler de politique après sa cuisante déconvenue sous la bannière de l'ADQ, en 2003. M. Dutil, le frère de Robert, ministre de Jean Charest, a néanmoins fait un chèque de 1000$ à la CAQ l'an dernier. Bernard Lamarre et son fils Jean ont aussi versé 1000$ chacun, tout comme Bernard et Patrick Lemaire, de Cascades. Un bonze du PLC, Éric Maldoff, a donné 250 $. Les communicateurs Jean Saine et André Bouthillier ont aussi fait des chèques, respectivement de 1000$ et 500$.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Certains dons au parti de François Legault n'étaient pas conformes à la loi.

Critiques

Le reportage de *La Presse* qui a révélé hier que pas moins de 46 avocats du bureau BCF à Montréal avaient contribué à la caisse électorale de la CAQ en 2011 a soulevé les critiques tant au PQ qu'au PLQ. En dépit des demandes répétées de *La Presse*, aucun élu de la CAQ n'a accepté de commenter l'affaire. Seul le directeur général du nouveau parti, Patrick Lebel, a insisté, par communiqué, sur le fait que toutes les contributions au parti étaient conformes à la loi.

« François Legault est en train de s'attacher les mains avec le bureau d'avocats BCF », a pour sa part observé Bernard Drainville, député péquiste de Marie-Victorin, dans un bref entretien avec *La Presse*. Il estime qu'on peut également se demander pourquoi M. Legault ne souscrit pas à la proposition du PQ de ramener de 1000$ à 100$ le plafond des dons qu'un électeur peut faire à un parti.

Du côté du PLQ, le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, croit que M. Legault devrait rembourser l'argent (plus de 300 000$) qu'il a amassé en tant que responsable de la Coalition à l'époque où elle n'était pas encore un parti politique.

Il a attaqué l'image publique de M. Legault, qui ne correspond pas à la réalité, selon lui. « Il nous dit: "Je suis bien meilleur, formidable." Moi, je dis que, quand il fait un OSBL, ça ne trompe personne. Le minimum serait qu'il rembourse. »

Patrick Lebel, directeur de la CAQ, estime quant à lui que les accusations de M. Drainville sont « pernicieuses » et risquent d'entacher la réputation de toute la classe politique. Les contributions viennent d'individus, « et nul ne peut se permettre d'en remettre en cause la validité sauf le DGE ».

Au ministre Fournier, la CAQ réplique qu'elle a respecté rigoureusement la loi à titre d'OSBL: « Si le ministre de la Justice lit les lois qui régissent cette situation, il verra que nous les respections en tout point », conclut M. Lebel.

L'esprit de la loi

Selon le ministre Fournier, l'esprit de la loi n'a pas été respecté puisque certains donateurs ont pu verser plus de 1000$ à la CAQ, une fois à l'organisme à but non lucratif et une fois au parti politique. La CAQ, selon lui, a su jouer sur les deux tableaux et, en contournant la loi, doubler les contributions reçues.

Marc Tanguay, président du PLQ, relève aussi que les dons reçus de l'étranger contreviennent à la loi.

Il estime que la liste rendue publique lundi, remplacée dès hier matin, « contenait des informations voilées, à la fois personnelles et, aussi, intrigantes ». Ainsi, 157 donateurs n'ont tout simplement pas d'adresse, « alors que d'autres semblent résider à leur bureau », observe le PLQ. On note aussi que, dans une colonne, certains dons se voient attribuer une cote, S ou C. « Cela disait si le don avait été fait sur le site internet (S) ou par chèque (C) », a expliqué Jean-François Del Torchio, attaché de presse de M. Legault.

Enfin, une centaine de dons totalisant 36 000$ sont marqués de la mention « de FL et CS », probablement François Legault et Charles Sirois. « C'est une note que s'était mise le comptable pour inscrire les contributions de MM. Legault et Sirois, qui n'ont pas dépassé 1000$ chacun », a dit M. Del Torchio.

Attribution des places en garderie en 2008

Le PQ dénonce une « opération de camouflage »

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le Parti québécois accuse le ministère de la Famille de mener une « opération de camouflage pour protéger » son ancien patron, l'actuelle présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne.

Le ton a monté au Parlement, hier, lors d'échanges entre l'opposition officielle et des hauts fonctionnaires, une situation plutôt rare.

Trois députés péquistes – dont Nicolas Girard – ont cuisiné la sous-ministre à la Famille, Line Bérubé, en commission parlementaire. Elle a comparu pour faire un suivi sur le rapport dévastateur du Vérificateur général (VG) déposé le 30 novembre. Selon le VG, l'attribution en 2008 de 18 000 places subventionnées en garderie a manqué de rigueur et « a laissé une grande place à la subjectivité ». La ministre de la Famille de l'époque, Michelle Courchesne, est allée à l'encontre des recommandations de ses fonctionnaires pour 21 % des projets qu'elle a retenus. Cela représente 85 projets de CPE et de garderies privées ayant obtenu 3700 places. Ces projets provenaient parfois de donateurs libéraux.

Les péquistes ont demandé à nouveau d'obtenir les rapports d'évaluation des 1955 projets soumis en 2008. Rappelons qu'il accuse le gouvernement d'avoir préféré des projets de donateurs libéraux alors que ceux-ci avaient reçu une mauvaise note des fonctionnaires.

« L'évaluation des projets est protégée par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics », a répondu Line Bérubé. Selon elle, dévoiler les rapports pourrait porter préjudice à des propriétaires de garderie dont le projet avait reçu une mauvaise note mais qui offrent finalement un bon service. « Pourquoi inquiéter aujourd'hui des parents qui fréquentent ces garderies? », a-t-elle demandé. Elle a ajouté qu'un promoteur dont le projet a été écarté pourrait voir ses projets futurs compromis par la divulgation des résultats de son évaluation.

Nicolas Girard s'est dit étonné de la réponse. Le Ministère diffuse sur son site web les conclusions des rapports d'inspection dans les garderies. Il n'hésite pas à nommer les établissements malpropres. « Pourquoi deux poids, deux mesures? », a ajouté le député de Gouin. Il a reproché à Mme Bérubé de faire une mauvaise interprétation de la loi.

La version intégrale de l'article est disponible sur LaPresse.ca

TRANSCONTINENTAL

BIENVENUE DANS L'ÈRE DE L'ACTIVATION MARKETING

En tant que leader d'une industrie en constante évolution, nous faisons entrer la communication marketing dans une nouvelle ère.

Notre nouvelle image de marque reflète ce que nous sommes devenus : une entreprise qui active pour ses clients des programmes marketing intégrés faisant appel à des contenus imprimés, électroniques, numériques et interactifs visant à attirer, à joindre et à fidéliser les consommateurs.

www.tc.tc
Une entreprise d'activation marketing

IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

MEDIA

Nouvelles règles d'identité dans les aéroports

Les transsexuels et transgenres ne pourraient plus prendre l'avion

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Des groupes militants accusent le gouvernement Harper d'avoir adopté de nouvelles règles qui pourraient empêcher les transsexuels et transgenres de prendre l'avion.

La disposition en litige, qui touche le contrôle d'identité dans les aéroports, est entrée en vigueur le 29 juillet dernier. Elle « interdit au transporteur aérien de transporter un passager [qui] ne semble pas être du sexe indiqué sur la pièce d'identité qu'il présente ».

Ottawa soutient que les transsexuels et transgenres pourront toujours voyager s'ils sont munis d'un certificat médical.

Lettres au ministre

Depuis quelques jours, les protestations contre ces changements ont déferlé dans les réseaux sociaux. Au moment de mettre sous presse, une pétition pour « dire à Harper de permettre aux personnes trans de voyager en avion » avait amassé plus de 5000 signatures.

Lundi, le Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL) a écrit au ministre fédéral des Transports, Denis Lebel, pour l'exhorter à modifier ce règlement « discriminatoire ».

La règle « contrevient aux droits d'un nombre important de citoyens transsexuels et transgenres de voyager librement au Canada, tel que stipulé à l'article 6 de la Charte canadienne des droits et libertés portant sur la liberté de circulation », soutient l'organisme.

Le NPD a aussi envoyé une lettre au ministre Lebel hier, pour lui demander de clarifier sa position.

Le problème, a expliqué Julie-Maude Beauchesne, porte-parole du CQGL, tient au fait que bon nombre personnes transsexuelles ou transgenres n'ont pas obtenu de changement de sexe officiel des autorités provinciales.

En effet, seules les personnes qui ont subi un changement chirurgical peuvent légalement demander une modification à leur état civil. Or, plusieurs sont en attente d'une opération ou préfèrent ne pas s'engager dans cette voie.

La règle « contrevient aux droits d'un nombre important de citoyens transsexuels et transgenres de voyager librement au Canada, tel que stipulé à l'article 6 de la Charte canadienne des droits et libertés portant sur la liberté de circulation », soutient le Conseil québécois des gais et lesbiennes.

Résultat: la possibilité que le sexe indiqué sur les pièces d'identité d'un voyageur ne concorde pas avec son apparence est bien réelle.

Certificat médical

Au bureau du ministre Lebel, on maintient qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une question de sécurité et on se défend de faire de la discrimination.

Un porte-parole, Pierre Florea, a souligné que les nouvelles dispositions prévoient qu'une personne dont « l'apparence a changé pour des raisons médicales » et qui « ne ressemble pas à la photo » sur sa pièce d'identité peut présenter « au transporteur aérien un document qui est signé par un professionnel de la santé ».

Mais s'il est vrai que, au Canada, les « troubles de l'identité de genre » sont considérés comme un trouble mental, il est faux de prétendre que toutes les personnes transsexuelles ou transgenres ont un billet du médecin, précise Julie-Maude Beauchesne. C'est particulièrement vrai pour ceux qui n'ont pas subi d'opération.

La porte-parole du CQGL estime que, dans les circonstances, le problème n'est pas tant que l'apparence d'un voyageur « a changé pour des raisons médicales » et qu'il « ne ressemble pas à la photo » de sa pièce d'identité que le fait qu'il « ne semble pas être du sexe indiqué sur la pièce d'identité qu'il présente ».

Aucun cas

Le porte-parole du ministre a insisté pour dire que, à sa connaissance, aucun voyageur ne s'est vu refuser l'accès à un avion pour cette raison.

Du côté des associations ou des personnes que *La Presse* a jointes, nul n'a pu citer de tel cas. Même chose du côté des transporteurs aériens. Air Canada et WestJet estiment toutefois qu'ils ne peuvent que respecter le règlement fédéral.

La situation pourrait poser problème pour les personnes qui ont entamé le processus de l'opération, notamment: la clinique de l'un des experts canadiens en la matière, le Dr Pierre Brassard, se trouve à Montréal. Sur l'internet, certains craignent que les nouvelles règles nuisent directement aux patients du plasticien québécois.

COMBIEN DE TRANSGENRES?

Le nombre de personnes transgenre est difficile à évaluer. Le Conseil québécois des gais et lesbiennes estime qu'il y en a environ 5000 au Québec et 25 000 au Canada, soit une personne sur 1500.
Une experte de la question, Line Chamberland, de l'UQAM, hésite cependant à avancer un chiffre, en raison du manque de données précises de recensement.

EN BREF

RÉFORME DES PENSIONS

Les provinces devront payer, dénonce Bob Rae

La réforme des pensions de Sécurité de la vieillesse que prépare le gouvernement Harper coûtera une fortune aux provinces, a prévenu le chef libéral Bob Rae, hier. Car ce sont elles qui devront prendre en charge les aînés qui seraient exclus du régime fédéral. Libéraux et néo-démocrates ont redoublé leurs attaques contre le gouvernement conservateur, hier, au moment où celui-ci maintenait le flou quant à ses intentions dans ce dossier. Le premier ministre a déjà exclu des modifications au Régime des pensions du Canada. Son gouvernement a toutefois laissé entendre que les pensions de Sécurité de la vieillesse pourraient faire l'objet d'une réforme. Certains médias rapportent que l'âge d'admissibilité à ce programme serait rehaussé de 65 à 67 ans. Si une telle réforme est adoptée, les provinces seront forcées de payer des millions pour couvrir les aînés qui ne seront plus admissibles à des prestations fédérales.
– Martin Croteau

RÉFÉRENDUMS D'INITIATIVE POPULAIRE

Deltell se contredit

Le chef parlementaire de la Coalition avenir Québec, Gérard Deltell, se contredit en condamnant l'idée des référendums d'initiative populaire adoptée par le Parti québécois. À l'Action démocratique du Québec, il militait pour qu'un référendum soit déclenché dès que 3% des électeurs (170 000 personnes) signent une pétition en ce sens. Il avait fait adopter cette mesure en novembre 2010 lors d'un congrès adéquiste qui avait pour thème « Rétablir la confiance ». Il voulait qu'un référendum d'initiative populaire puisse porter sur toute question, sauf de nature constitutionnelle. Avec un seuil de 3%, il ouvrait la porte encore plus grande que le PQ – le député péquiste Bernard Drainville propose 15% (850 000 personnes).
– Tommy Chouinard



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Les cours de français vont bon train

Le nouveau vérificateur général, Michael Ferguson, a assuré hier que ses cours de français vont bon train. Mais il n'est pas en mesure de dire s'il atteindra sa cible de devenir bilingue en un an. M. Ferguson s'est retrouvé au cœur d'une vive controverse, l'automne dernier, lorsque le premier ministre Stephen Harper l'a désigné pour succéder à Sheila Fraser même s'il ne parle pas français. Les partis de l'opposition ont tous refusé d'approuver sa nomination. Au plus fort de la polémique, M. Ferguson a affirmé qu'il se donnait un an pour devenir bilingue. Mais au terme d'un témoignage devant le comité sénatorial des finances, il a légèrement modéré les attentes. « Ce que j'ai dit, c'est que l'évaluation qui a été faite de moi affirmait qu'il me faudrait un an pour atteindre le niveau requis, a-t-il indiqué lors de son premier point de presse depuis sa nomination. Je vais continuer sur cela. Que ça prenne un an ou un peu plus, je ne sais pas exactement combien de temps il faudra. » – Martin Croteau



Le Solde sur mesure de février Harry Rosen

De plus en plus d'hommes prennent plaisir à personnaliser leur complet, veston sport ou chemise en faisant appel à notre service du sur-mesure. Mettant en vedette la griffe Coppley, le Solde sur mesure de février d'Harry Rosen permet de profiter de nos prix les plus accessibles de l'année. Les complets sont offerts à compter de seulement 895 $ et les chemises habillées à partir de 149,50 $ lorsqu'on en commande au moins trois. Vestons sport et pantalons sont également offerts à prix abordables. C'est vous qui choisissez le tissu, la coupe et les particularités de votre vêtement dont la livraison est garantie en quatre semaines. Le Solde sur mesure de février d'Harry Rosen – une belle occasion de vous distinguer. En vigueur jusqu'au 29 février.

Coppley

COMPLETS À COMPTER DE 895 $

CHEMISES HABILLÉES À COMPTER DE 149,50 $ (à l'achat de trois ou plus)

HARRY ROSEN

harryrosen.com

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227

POLITIQUE

Accidents dans la construction

Québec veut mieux protéger les travailleurs

EXCLUSIF

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Après quelques récents accidents médiatisés dans le secteur de la construction, le gouvernement songe sérieusement à renforcer la Loi sur la santé et la sécurité au travail pour mieux protéger ces travailleurs, a appris *La Presse*.

La ministre du Travail, Lise Thériault, doit bientôt déposer une réforme de cette loi qui date de 30 ans. L'écriture n'est pas encore terminée, mais, selon nos informations, Mme Thériault a récemment décidé d'ajouter des mesures sur la construction. On y sanctionnerait plus sévèrement les entrepreneurs négligents. Leur licence pourrait même être suspendue.

Au cabinet de la ministre, personne n'a voulu confirmer ou infirmer nos informations. « Avant de commenter, on va compléter le projet de loi et on va le présenter à l'Assemblée nationale », s'est contenté de dire Charles Robert, attaché de presse de Mme Thériault. Ce sera fait rapidement. « Il sera déposé peu après la rentrée parlementaire [le 14 février] », prévoit-il.

L'automne dernier, le conseil d'administration de la CSST, composé de représentants syndicaux et patronaux, a formulé une série de recommandations communes pour cette réforme. Aucune ne portait toutefois sur l'industrie de la construction. Cela a courroucé Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction, qui représente 44 % des syndiqués du milieu. « On le sait, la sécurité et la santé des travailleurs de la construction, ça coûte bien trop cher », ironise-t-il.

Des amendes plus élevées

En 2009, la loi 35 a augmenté de trois à six fois les amendes aux employeurs. Elles n'avaient pas changé depuis 1979. Mais le métier demeure risqué, comme le prouvent les plus récents chiffres de la CSST. En 2010, le quart des décès sur les lieux de travail sont survenus dans la construction. Pourtant, ce secteur ne compte que 6 % de la main-d'œuvre.

Il y a deux semaines sur le chantier du CHUM, un vitrier a été plongé dans le coma après avoir reçu un bloc de glace sur la tête (voir encadré). Aucun périmètre de sécurité n'avait été établi pour signaler que des travaux se déroulaient à un étage supérieur, avait alors dénoncé la FTQ-Construction.

La ministre Thériault songerait maintenant à brandir la menace d'une suspension des licences. « Si ça arrive, on ne sera certainement pas contre. Mais notre priorité, c'est la prévention », dit M. Ouellet. Il demande avant tout qu'on promulgue un règlement peu appliqué selon lui. « Il faut un représentant en santé et sécurité sur les chantiers, et il ne faut pas qu'il soit payé par le boss. Ça fait 15 ans que je me bats tous les jours pour ça, et ça n'avance pas. »

QUELQUES ACCIDENTS RÉCENTS

› 26 janvier 2012

En Estrie, un travailleur de 38 ans est électrocuté par une décharge de 14 000 volts. Il aidait un grutier dans les travaux sur la toiture d'une maison.

› 12 janvier 2012

Sur le chantier du CHUM, le vitrier Serge Provost, père de famille de 56 ans, reçoit sur la tête un bloc de glace qui s'est décroché à la suite de travaux qui se déroulent à un étage supérieur. Il tombe dans le coma.

› Novembre 2011

Au moins quatre véhicules sont endommagés par la chute de morceaux de béton, qui sont tombés du 13e étage sur le chantier du CHUM.

Dix blogueurs se retirent du Huffington Post Québec

ÉMILIE BILODEAU

Dix personnalités qui devaient tenir un blogue sur le site Huffington Post Québec se retirent une semaine à peine avant le lancement du nouveau média francophone.

Après Amir Khadir et Françoise David, c'est au tour de Normand Baillargeon, Jean Barbe, Philippe Couillard, Pierre Curzi, Bernard Drainville, Louise Harel, Steven Guilbeault et Evelyne de la Chenelière de refuser de bloguer pour l'organisme.

Louise Harel, chef de l'opposition officielle à Montréal, se dit heureuse de l'arrivée d'un nouveau média au Québec. Elle a cependant décidé de passer son tour en ce qui a trait à l'écriture d'un blogue. Elle accordera plutôt une entrevue à un journaliste indépendant qui pourra ensuite vendre son texte au site web.

« C'est par respect parce qu'elle n'est pas journaliste. C'est le respect de la profession. Elle se sent beaucoup plus à l'aise d'accorder une entrevue que de s'approprier le média », explique Soroya Martinez, directrice de cabinet de Vision Montréal.

Un peu avant Noël, une controverse a éclaté lorsque des médias ont appris que des personnalités comme Evelyne de la Chenelière, auteure de la pièce *Bashir Lazhar* dont l'adaptation cinématographique sera aux Oscars à la fin du mois de février, et Steven Guilbeault, cofondateur d'Équiterre, allaient fournir gratuitement du contenu pour le Huffington Post Québec.

Plusieurs chroniqueurs spécialisés dans les médias ont décrié le modèle d'affaires de Huffington Post, propriété d'AOL.

Ils ont affirmé que l'entreprise allait s'enrichir sur le dos des blogueurs et que le site allait nuire au travail des journalistes pigistes qui auront de la difficulté à vendre leurs articles au nouveau média.

SAVOUREZ LE GÂTEAU MARIEPAIN

ÉCONOMISEZ 50%

11,99$ VALEUR DE 23,99$



BOULANGERIE MariePain

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES DÈS MAINTENANT SUR LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

LE RENARD.CA LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE .CA

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de LA PRESSE.
Nos standards de qualité élevés ont permis à LA PRESSE d'entrer dans le prestigieux club des 50 quotidiens les mieux imprimés au monde (Newspapers Color Quality Club).
WAN IFRA INCQC 2012
Merci de votre confiance LA PRESSE

LE PORT DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD: RECORD D'ACHALANDAGE!

Un portfolio sur la région du Haut-Saint-Laurent demain dans LA PRESSE

LE TOUR DU GLOBE

SOUDAN

Otages chinois : Pékin proteste

La Chine a appelé à la libération immédiate de 29 de ses ressortissants retenus en otages par des rebelles soudanais, tout en émettant une « protestation » officielle auprès de Khartoum et en envoyant une équipe sur place pour tenter de dénouer la crise. Les rebelles du Kordofan-Sud ont déclaré lundi que les ouvriers chinois sont en bonne santé.
– AFP

ÉTATS-UNIS

Assange dans *Les Simpson*

Julian Assange, le fondateur du site WikiLeaks, va faire une apparition dans le 500e épisode du dessin animé culte *Les Simpson*, ont annoncé les producteurs de l'émission sur le site internet du magazine *Entertainment Weekly*. Assange, actuellement assigné à résidence en Grande-Bretagne, a enregistré ses dialogues depuis un lieu inconnu.
– AFP

HAÏTI

Duvalier : « déni de justice »

La décision d'un juge haïtien de recommander le renvoi de Jean-Claude Duvalier devant un tribunal correctionnel pour détournement de fonds et non pour crimes contre l'humanité est un « déni de justice », a estimé Human Rights Watch. « Cette décision est totalement erronée et [...] conforterait la culture haïtienne de l'impunité », affirme l'association.
– AFP



PHOTO REUTERS
Jean-Claude Duvalier

LE CHIFFRE DU JOUR

1500

Plus de 1500 personnes se sont noyées ou ont disparu en tentant de traverser la Méditerranée en 2011, la plus meurtrière des mers pour les réfugiés l'an dernier, a indiqué le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Plus de 58 000 personnes sont arrivées en Europe par la Méditerranée l'année dernière, un autre record, a indiqué le HCR.
– AFP

Hillary Clinton presse l'ONU d'agir en Syrie

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — L'armée syrienne a écrasé hier des troupes rebelles en banlieue de Damas alors que le Conseil de sécurité de l'ONU examinait un projet de résolution demandant au président Bachar al-Assad de mettre un terme aux violences et de quitter le pouvoir.

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a déclaré devant le Conseil à New York que les efforts de l'organisation pour mettre un terme à la violence qui sévit présentement en Syrie seraient différents de ceux qu'elle avait déployés pour pacifier la Libye.

« Je sais que certains membres sont inquiets à l'idée de voir le Conseil se diriger vers ce qu'ils considèrent comme une autre Libye », a-t-elle affirmé. « Cette analogie est erronée. »

« Il est temps pour la communauté internationale de mettre de côté ses différends et d'envoyer un message de soutien clair au peuple syrien », a ajouté Mme Clinton.



PHOTO THE NEW YORK TIMES
Les combats entre forces présidentielles et insurgés syriens (photo) ont fait rage en banlieue de Damas au cours des derniers jours.

La Russie, l'une des plus grandes alliées du régime Assad, a fait savoir qu'elle utiliserait son droit de veto pour freiner toute résolution contre Damas par crainte qu'elle ne mène à une intervention militaire comme l'avait fait celle pour la Libye, qui avait débouché sur les frappes aériennes de l'OTAN.

La Ligue arabe a toutefois insisté sur le fait que l'objectif de la démarche n'était pas de lancer une opération militaire.

« Nous tentons d'éviter toute intervention étrangère, particulièrement sur le plan militaire, en Syrie », a assuré le secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil Elaraby.

Moscou n'a jamais cessé de soutenir Bachar al-Assad, qui réprime durement le soulèvement populaire commencé il y a près de 11 mois. En octobre, la Russie avait eu recours à son droit de veto à l'ONU pour faire capoter une première tentative de condamnation de la répression en Syrie. La Chine, autre membre permanent du Conseil de sécurité, avait fait de même.

Alors que les diplomates discutaient de la situation en Syrie, les forces du président Assad ont repris hier le contrôle des banlieues de l'est de la capitale après que les insurgés eurent réussi à les conquérir la semaine dernière dans le cadre d'une avancée spectaculaire.

Le fait que les rebelles soient aux portes de Damas, siège du régime, constituait une menace pour le leader syrien. L'armée a lancé une offensive lundi et hier qui lui a permis de vaincre ses adversaires à Zamalka et Arbin.

OTTAWA RÉDUIT SON AMBASSADE

Le Canada a réduit le nombre de diplomates de son ambassade en Syrie, ne conservant en poste que le personnel indispensable en raison de l'instabilité croissante dans ce pays, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, John Baird. « L'ambassade du Canada demeure ouverte et continue de fournir des services limités à Damas et à Alep par l'entremise de notre consul honoraire, a-t-il indiqué dans un communiqué. Cependant, la section des visas et de l'immigration à l'ambassade est fermée. »
– AFP

VENEZUELA

Les dollars de la fille de Chávez

JUDITH LACHAPELLE

Ça pourrait être un simple clin d'œil coquin d'une ado branchée bien de son temps. Mais ça ne l'est pas du tout.

L'ado en question s'appelle Rosinés Chávez. C'est la fille de 14 ans du président vénézuélien Hugo Chávez et de sa seconde femme, Marisabel, dont il est séparé. La photo a été partagée la semaine dernière sur l'internet grâce à l'application Instagram, uniquement disponible au Venezuela sur les téléphones iPhone d'Apple. Et les nombreux billets que Rosinés Chávez tient en éventail dans sa main – des dollars américains – ne valent pas une fortune, mais sont assez compliqués à obtenir (légalement, évidemment) pour le Vénézuelien moyen.

Le tout soulève une petite controverse dans la république bolivarienne – la pose de l'adolescente est généralement interprétée comme une bravade qui dirait : « J'ai des dollars américains, pas vous ! » Sur les blogues ou les microblogues, les commentateurs en profitent pour vilipender les règles de conversion du bolivar en dollars américains. Les Vénézuéliens qui voyagent à l'étranger ont le droit d'obtenir un maximum annuel de 3000$ (au taux fixe de 1$ pour 4,30 bolivars). Ceux qui font des achats en ligne ont le droit de dépenser 400 $ US par année.

La Commission d'administration des devises (Cadivi) gère toutes les transactions, et ceux qui ne reçoivent pas son autorisation pour procéder à la conversion se tournent vers le marché noir, où ils devront généralement verser deux fois plus de bolivars pour chaque dollar.

Plusieurs centaines de milliers de clics plus tard, une nouvelle mode est née : le « rosinesing ». Les internautes diffusent aujourd'hui des photos d'eux-mêmes suivant la même pose que Rosinés Chávez, en se cachant la moitié du visage avec des condoms, des chaussures ou des aliments dont l'occasionnelle rareté fait enrager les Vénézuéliens.

Sur Twitter, la mère de Rosinés a réagi pour défendre sa fille. « L'erreur n'était pas de prendre cette photo, mais de la mettre sur un média où des gens ignorants ne respectent pas les autres. » Le président Chávez, lui, n'a fait aucun commentaire.





PHOTOS TIRÉES DE L'INTERNET
Rosinés Chávez et un de ses nombreux imitateurs.

L'environnement fait partie du programme

- *Stages rémunérés*
- *Taux de placement exceptionnel*
- *Formation interdisciplinaire répondant aux besoins de la société et des employeurs*
- *Libre accès au transport en commun à Sherbrooke*
- *Étudiants en provenance de plus de 70 disciplines différentes*

Maîtrise en environnement

- gestion de l'environnement
- gestion du développement durable
- autres profils (international, etc.)

Séances d'information

- à Montréal : 8 février
- à Sherbrooke : 16 février
- à Québec : 22 février

Tous les détails à : USherbrooke.ca/environnement

Centre universitaire de formation en environnement
819 821-7933 ou sans frais 1 866 821-7933
Environnement@USherbrooke.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Vente trottoir
Jusqu'à
70%
de rabais
Jusqu'au 5 février

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
PLUS DE 225 MAGASINS
INCLUANT WINNERS HOMESENSE, ZELLERS, BUREAU EN GROS ET MAXI.
TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST
RADISSON



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

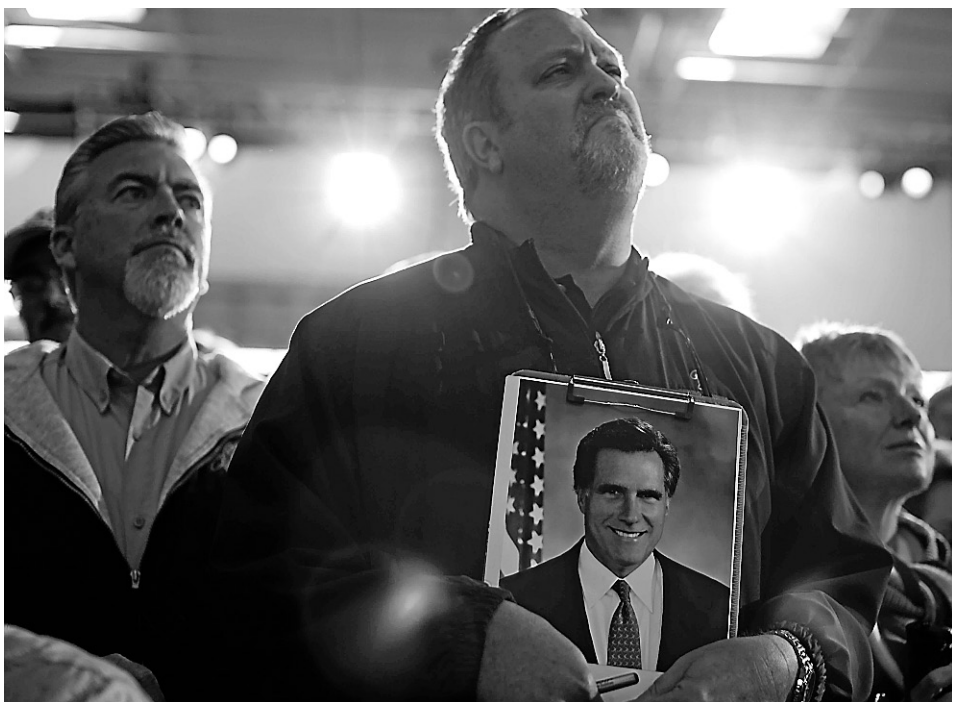


PHOTO THE NEW YORK TIMES

Les partisans de Mitt Romney (ci-dessus et tout en haut) ont eu gain de cause hier, en Floride, où leur candidat a remporté une nette victoire, avec 47 % des suffrages.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Impossible de se méprendre sur l'allégeance de ces deux partisanes républicaines de Floride : elles portent sur le visage le nom de leur favori, Newt Gingrich.

Retour en force de Romney en Floride



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

TAMPA, Floride — Dix jours après avoir essuyé une défaite cinglante en Caroline-du-Sud, Mitt Romney a fait un retour en force hier, remportant la primaire de Floride de façon décisive et confortant sa stature de candidat le mieux placé pour affronter Barack Obama.

L'ancien gouverneur du Massachusetts a obtenu 47 % des suffrages dans l'État le plus populeux et divers ayant tenu un scrutin dans la course à l'investiture républicaine, contre 32 % pour Newt Gingrich, 13 % pour Rick Santorum et 7 % pour Ron Paul.

Dans un discours de victoire prononcé sur un ton confiant, Mitt Romney a lancé un message aux démocrates qui seraient tentés de se réjouir de l'âpreté du combat qu'il doit livrer contre ses rivaux républicains.

« Une primaire compétitive ne nous divise pas. Une primaire compétitive nous prépare. Et nous gagnerons », a-t-il déclaré devant des partisans enthousiastes réunis à Tampa.

« Et lorsque nous reviendrons à Tampa dans sept mois pour notre convention, notre parti sera uni et doté d'un ticket gagnant », a-t-il ajouté en faisant allusion au grand rendez-vous de la fin du mois d'août au cours duquel le Parti républicain désignera officiellement ses candidats à la présidence et à la vice-présidence.

Entouré de sa femme et de quatre de ses cinq fils, le politicien de 64 ans a également profité de ce discours pour attaquer Barack Obama, ne mentionnant pas une fois le nom de son principal adversaire républicain, Newt Gingrich, qu'il avait abreuvé de critiques au cours des jours précédents.

« Le leadership repose sur la capacité de prendre ses responsabilités, pas de trouver des excuses. Eh bien! monsieur le président, vous avez été élu pour diriger. Vous avez choisi de suivre. Maintenant, il est temps que vous dégagiez la voie », a-t-il déclaré en promettant de « mettre fin à l'ère Obama et de commencer une nouvelle ère de prospérité américaine ».

La victoire de Mitt Romney est intervenue au terme d'une campagne marquée par un des barrages de publicités négatives les plus soutenus contre un candidat, en l'occurrence Newt Gingrich. Le vainqueur de la Caroline-du-Sud sortira de la Floride affaibli et meurtri. Mais il a promis hier soir de continuer la lutte dans les 46 autres États qui n'ont pas encore voté, en commençant par le Nevada, qui tiendra un caucus samedi.

Le pouvoir au peuple

« Nous avons un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », a-t-il déclaré à ses partisans réunis à Orlando après avoir évoqué le discours d'Abraham Lincoln à Gettysburg.

« Nous allons opposer le pouvoir du peuple au pouvoir de l'argent », a-t-il ajouté en s'engageant à mener une « campagne populaire », « pas une campagne républicaine, pas une campagne de l'establishment, pas une campagne financée par Wall Street ».

La Floride mettait en jeu 50 délégués, qui seront tous alloués au vainqueur. Après les quatre premiers scrutins de la course républicaine, Mitt Romney dispose donc de 84 des 1144 délégués nécessaires pour remporter l'investiture du Grand Old Party, contre 27 pour Newt Gingrich, 10 pour Ron Paul et 8 pour Rick Santorum.

Mitt Romney est encore loin du compte. Mais sa victoire en Floride le replace en tête de la course, d'où il pourrait être indélogeable. D'autant plus que le calendrier des primaires et des caucus en février le favorise.

Romney et Gingrich se seront livré en Floride une lutte qui a sans doute réjoui des démocrates. Dans des pubs et dans deux débats tenus la semaine dernière, l'ancien gouverneur du Massachusetts a notamment accusé son rival d'avoir agi à titre de lobbyiste pour le géant des prêts hypothécaires Freddie Mac. Il a également rappelé les accrocs au code d'éthique du Congrès qui ont contribué à la démission de Gingrich à titre de président de la Chambre des représentants.

Et même s'il ne disposait pas des moyens financiers de son rival, Newt Gingrich a formulé des attaques très dures à son endroit, mettant notamment en cause son honnêteté et sa loyauté aux idées conservatrices.

LES PROCHAINES ÉTAPES

La course à l'investiture républicaine prendra fin officiellement le 26 juin avec la primaire de l'Utah. Voici les prochaines étapes :

4 février : Nevada (caucus)
4-11 février : Maine (caucus)
7 février : Colorado (caucus)
Minnesota (caucus)
Missouri (primaire)
28 février : Arizona (primaire)
Michigan (primaire)
3 mars : Washington (caucus)
6 mars : Alaska (caucus)
Géorgie (primaire)
Idaho (caucus)
Massachusetts (primaire)
Dakota-du-Nord (caucus)
Ohio (primaire)
Oklahoma (primaire)
Tennessee (primaire)
Vermont (primaire)
Virginie (primaire)



Histoire sordide en Californie

Accusé d'avoir agressé 23 élèves



NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Ses voisins ont dit qu'il vivait seul en banlieue de Los Angeles et l'ont décrit comme un sexagénaire tranquille qui aime s'occuper de son jardin. Hier, après plus d'un an d'enquête, les autorités ont déposé 23 chefs d'accusation contre Mark Berndt, un enseignant au primaire depuis plus de 30 ans.

Berndt est accusé d'avoir ligoté et bâillonné des élèves de 3e année durant les heures de classe pour les soumettre à ce que les autorités disent être des jeux sexuels sordides.

Selon la police, l'accusé prenait des photos des élèves ainsi bâillonnés. Certains avaient d'immenses blattes vivantes placées sur la tête. D'autres photos montraient une cuillère bleue près de la bouche des enfants. Les tests d'ADN ont révélé qu'elle contenait des traces du sperme de l'accusé.

« C'est le genre de dossier qui vous retourne l'estomac », a dit aux médias John Deasy, directeur de la Commission scolaire unifiée de Los Angeles.

Les évènements seraient survenus entre 2008 et 2010 à l'école primaire Miramonte, dans la partie sud de Los Angeles, qui contient une forte population d'immigrants latinos. Les enquêteurs croient que l'accusé a pu commettre d'autres crimes de cette nature avant ces dates, et appellent les éventuelles victimes à témoigner.

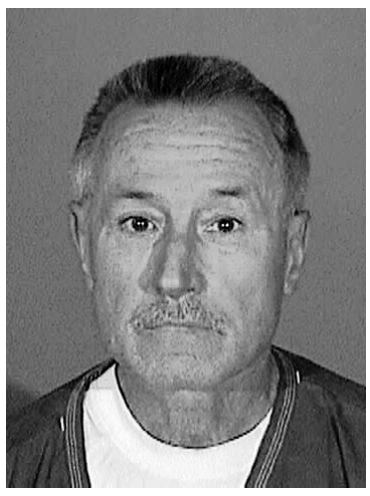


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Mark Berndt, 61 ans, enseignait depuis plus de 30 ans.

Selon la poursuite, Berndt réalisait ces séances de ligotage en classe, et prétendait qu'il s'agissait d'activités pédagogiques. Berndt a été renvoyé lors du déclenchement de l'enquête, en mars 2011.

« C'est le genre de dossier qui vous retourne l'estomac. » — John Deasy, directeur de la Commission scolaire unifiée de Los Angeles

Hier, une source à la commission scolaire a dit au *L.A Times*, sous le couvert de l'anonymat, que Berndt était apprécié des autres enseignants, des élèves, et de leurs parents.

« Les parents l'aimaient. Mais les enquêteurs ont remarqué que son rapport avec les enfants était beaucoup trop étroit et personnel. »

C'est la vigilance d'un technicien d'un laboratoire photo qui a lancé l'enquête, l'an dernier. En développant les films, l'employé a vu plusieurs dizaines de photos d'enfants ligotés, dont certains avaient une main d'adulte sur la bouche. Le technicien a alors pris contact avec les enquêteurs. Selon la loi californienne, les labos doivent appeler la police s'ils tombent sur des images d'enfants violentés.

Les policiers ont fouillé la maison de Berndt et ont trouvé près de 400 photos semblables. Plus de 80 enfants ont été interviewés, et 10 enfants figurant sur les photos demeurent non identifiés.

UNE TRIBU ISOLÉE DÉCOUVERTE AU PÉROU



PHOTO REUTERS

Les autorités environnementales du Pérou ont appelé hier à « ne jamais entrer en contact » avec des communautés indigènes vivant coupées du monde extérieur, après la publication de photos d'Indiens amazoniens présentés comme « isolés » par Survival International. Survival a diffusé des photos décrites comme montrant une famille « isolée » de Mascho-piro, une ethnie amazonienne vivant dans le parc naturel de Manu, dans la région péruvienne de Madre de Dios (Sud-Est). Les photos, a précisé l'ONG, ont été prises « fin 2011 » par un archéologue et une sympathisante de Survival. Il y a un an exactement, l'ONG avait diffusé des photos d'Indiens isolés dans la même région, mais côté Brésil. — D'APRÈS AFP

ESPIONNAGE

Le Canada expulse deux diplomates russes

AGENCE FRANCE-PRESSE

OTTAWA — Deux diplomates russes ont été renvoyés du Canada en lien avec une affaire d'espionnage impliquant un sous-lieutenant de la marine canadienne, a annoncé hier la chaîne de télévision CTV, citant des sources qu'elle n'a pas identifiées.

L'un de ces diplomates, Dimitri Guerasimov, était en poste au consulat russe à Toronto, tandis que l'autre, Sergueï Joukov, était l'attaché militaire à l'ambassade à Ottawa, a indiqué le quotidien *The Globe and Mail*.

Pas de commentaires

Leur départ porte à six le nombre de diplomates russes qui ont quitté le Canada depuis l'inculpation début janvier de l'officier naval Jeffrey Paul Delisle, 40 ans.

Le ministère canadien des Affaires étrangères et l'ambassade de Russie à Ottawa se sont refusés à tout commentaire.

Le ministère russe des Affaires étrangères avait précédemment démenti tout lien entre le départ de diplomates russes et l'inculpation du militaire canadien, qui est accusé d'avoir communiqué des informations secrètes à un organe étranger entre 2007 et janvier de cette année.

Zones sous-marines

Selon les sources citées par CTV, il pourrait s'agir d'informations au sujet de zones sous-marines non surveillées ou de systèmes d'armement.

Ces départs portent à six le nombre de diplomates russes qui ont quitté le Canada depuis l'inculpation, début janvier, de l'officier naval Jeffrey Paul Delisle, 40 ans.

Jeffrey Paul Delisle travaillait dans un centre de communications et de renseignement de la marine à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il est passible d'une peine d'emprisonnement à vie s'il est reconnu coupable.

EN BREF

Des milliers de Sénégalais s'opposent à Wade

La police sénégalaise a dispersé hier soir à Dakar un rassemblement de milliers d'opposants venus contester la candidature du chef de l'État Abdoulaye Wade à la présidentielle de février, après des violences qui avaient fait trois morts en trois jours. À l'appel de l'opposition et de la société civile, réunies au sein du Mouvement du 23 juin (M23), des milliers de personnes se regroupées dans l'après-midi sur la place de l'Obélisque, l'une des principales esplanades au coeur de la capitale. Malgré la présence de quelques adolescents un peu échauffés, la manifestation s'est déroulée sans aucun incident, sous la surveillance d'un cordon d'environ 150 policiers antiémeutes. Avec la tombée du jour, des jeunes ont cependant voulu en découdre, précipitant l'intervention des forces de l'ordre qui ont jeté des grenades lacrymogènes. Les manifestants ont alors rapidement évacué l'esplanade. Parmi les derniers à quitter les lieux figurait Moustapha Niasse, ex-premier ministre de M. Wade devenu opposant et lui-même candidat à la présidentielle, qui a dû se réfugier dans une maison pour échapper au gaz lacrymogène.

— Agence France-Presse

CRTC

Demande de la Partie 1 en radiodiffusion en période d'observations ouverte

Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante : Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **13 février 2012.**

- **RNC MÉDIA inc. –** Modification d'une condition de licence – Montréal (Québec)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section, « instances de radiodiffusion – Période d'observations ouverte », Demandes Partie 1, **2012-1650-0,** ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#039

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission





DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Ottawa doit agir



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

vbrousseau-pouliot@lapresse.ca

Une hypothèque maximale de 25 ans au lieu de 30 ans? Une mise de fonds minimale supérieure à 5 %? Ottawa doit resserrer une nouvelle fois les conditions pour devenir propriétaire alors que la menace d'une bulle immobilière divise les économistes.

Les Canadiens consacrent une partie de plus en plus importante de leur budget à l'achat de leur maison.

S'il dit ne pas vouloir intervenir « sauf si nécessaire », le ministre fédéral des Finances Jim Flaherty a sondé plusieurs économiques sur les conditions d'accès au crédit hypothécaire en prévision de son prochain budget. Dans ce dossier, le gouvernement Harper a été pragmatique plutôt que doctrinaire. Après avoir permis les hypothèques sur 40 ans en 2006, il a changé son fusil d'épaule après la bulle immobilière américaine, réduisant la durée maximale des hypothécaires à 35 ans puis à 30 ans. Il a aussi instauré la mise de fonds minimale de 5 %. Ce n'est plus suffisant.

Trop d'institutions financières contournent l'exigence d'une mise de fonds minimale en prêtant la somme à l'acheteur. Cette pratique néfaste est néanmoins difficile à enrayer sans créer d'effets pervers (par exemple, punir les jeunes acheteurs non endettés). La priorité pour Ottawa doit plutôt être de réduire à nouveau la durée maximale d'une hypothèque, cette fois de 30 à 25 ans. Entre 2008 et 2011, la proportion des détenteurs d'une hypothécaire de plus de 25 ans est passée de 16 % à 22 %.

La déception sera vive pour certains, mais leurs finances personnelles s'en porteront mieux à long terme. Une hypothèque de 30 ans pèse lourd sur un budget: aux taux d'intérêt actuels, elle coûte environ 24 % plus d'intérêts qu'une hypothèque de 25 ans, soit une différence d'environ 18 500$ par tranche de 100 000$ d'hypothèque… en attendant que les taux remontent!

Le marché immobilier québécois est surévalué de 10 % selon le Fonds monétaire international. Bulle immobilière ou pas, une conclusion inquiétante s'impose: les Canadiens consacrent une partie de plus en plus importante de leur budget à l'achat de leur maison. Depuis 10 ans, le prix des maisons au Québec a augmenté de 116 %. La hausse du revenu après impôts des Québécois a été beaucoup plus modeste (+35 %). Durant la même période, le ratio entre le coût réel d'une maison et le revenu d'une famille est passé de 2,4 à 4,5 à Montréal (de 5,4 à 10,0 à Vancouver!). Comme le notait le Mouvement Desjardins la semaine dernière, « l'achat d'une maison devient de moins en moins abordable [même si] […] la situation n'est pas trop préoccupante pour l'instant, car les taux d'intérêt demeurent très bas. »

Le taux d'endettement hypothécaire et à la consommation des Canadiens (139,5 % du revenu annuel après impôts) est plus élevé que celui des Américains (130,3 %) et s'approche de sommet atteint par nos voisins du Sud avant la crise immobilière (150 %). Pour reprendre les mots du ministre Flaherty, c'est « nécessaire » d'agir pour protéger davantage les Canadiens contre leur hypothèque, qui grossit plus vite que leurs revenus.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

La Camry de l'ambassadeur en Chine…

par Vincent Brousseau-Pouliot





EXCLUSIF

Droits de scolarité : seule une grève générale peut stopper la hausse

Ottawa doit s'expliquer



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le premier ministre Stephen Harper a suscité beaucoup d'inquiétude en annonçant, la semaine dernière à Davos, que le gouvernement va modifier le régime de la sécurité de la vieillesse « afin d'en assurer la viabilité pour la prochaine génération ». Depuis, les partis de l'opposition accusent les conservateurs de vouloir « mettre la hache » dans les prestations destinées aux aînés. Le gouvernement assure que les retraités et les personnes qui sont proches de la retraite ne verront pas diminuer les prestations auxquelles ils ont droit. Cependant, Ottawa refuse de préciser quels changements sont envisagés.

La croissance des coûts de la Sécurité de la vieillesse est-elle intenable? Le gouvernement doit le démontrer.

Tant qu'on n'en saura pas davantage, il sera impossible de se prononcer sur le bien-fondé des projets du gouvernement Harper. Est-il exact que, comme il le prétend, le régime de sécurité de la vieillesse n'est pas viable à long terme? La plus récente analyse actuarielle du régime indique qu'il coûtera, dans 20 ans, presque trois fois plus cher qu'aujourd'hui (108 milliards contre 39 milliards). Mais cela ne signifie pas nécessairement que le gouvernement n'aura pas les moyens de le financer. Selon les projections du Conference Board, le régime représentera, en 2030-2031, 20 % des revenus fédéraux, comparativement à 15 % aujourd'hui. Est-ce intenable? Le gouvernement doit en faire la démonstration.

Si, vraiment, la croissance des coûts de la sécurité de la vieillesse est trop rapide, des mesures peuvent être prises pour la freiner sans pour autant « mettre la hache » dans le système. On pourrait, par exemple, considérer le revenu du ménage plutôt que le revenu individuel pour établir à quelle somme une personne âgée a droit. On pourrait aussi, comme on l'a fait pour les régimes publics de pensions, inciter les gens à réclamer plus tard qu'à 65 ans leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse. L'essentiel, c'est que les modifications soient faites graduellement et que les plus démunis soient protégés; il ne saurait être question qu'Ottawa diminue le Supplément de revenu garanti.

Comme les néo-démocrates, les libéraux dénoncent les intentions du gouvernement. Dans ce dossier, le parti de Bob Rae devrait se faire plus discret. Car voici ce qu'on lit dans le budget présenté en 1996 par le ministre libéral Paul Martin: « La viabilité future du système de pensions est remise en question par les importants changements démographiques et économiques qui se sont produits depuis la mise en place de ces régimes. » Le gouvernement Chrétien posait donc à l'époque exactement le même constat que celui que font les conservateurs aujourd'hui. Confronté à la grogne populaire, M. Martin a dû mettre au rancart la réforme qu'il avait concoctée.

Cet épisode, comme l'incident « Charlie Brown » de l'époque Mulroney, devrait inciter le gouvernement Harper à agir avec doigté et intelligence dans ce dossier. Malheureusement, c'est mal parti.

OPINION

Sarkozy à la dérive

Son échec à la présidentielle française devrait provoquer l'éclatement de l'UMP



MICHEL WIEVIORKA
Sociologue, l'auteur est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Il a conseillé Martine Aubry pendant sa campagne à l'investiture socialiste.

L'élection présidentielle, en France, sera suivie immédiatement par des élections législatives, et l'évolution récente de la campagne donne à penser que d'importantes transformations pourraient alors survenir.

Le plus décisif, actuellement, est l'affaissement, de plus en plus perceptible, de Nicolas Sarkozy. Le chef de l'État est en baisse dans les sondages d'opinion, et un test facile à mettre en œuvre fait apparaître nettement sa perte de crédibilité. Quiconque fait le point quant aux comportements électoraux des gens qu'il connaît, en France, parvient vite à une conclusion simple: nombre de ceux ayant vraisemblablement voté pour Sarkozy en 2007 ne voteront pas pour lui en 2012, alors que la symétrie n'est jamais vraie – aucun électeur ayant voté pour un autre candidat en 2007 ne votera pour lui en 2012.

Nicolas Sarkozy lui-même doute apparemment de ses chances, et s'en est confié, « off », devant des journalistes. À l'évidence, quoi qu'il fasse, l'opinion se détourne de lui massivement, et il est peu probable qu'il puisse inverser la pente. Sa prestation télévisée, sur neuf chaînes simultanément, dimanche soir, a été bonne, mais pas au point de renverser massivement la tendance, contrairement à ce qu'annonçaient ses partisans pour qui il allait jouer là son va-tout.

Au contraire, François Hollande caracole en tête des sondages; il a bien affronté les obstacles de ces derniers jours en réussissant son premier grand meeting, et en marquant des points lors d'un débat télévisé avec le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé.

François Hollande parle surtout d'économie, sans prendre de grands risques, et en insistant sur la rigueur et la justice qu'il instaurera s'il est élu. Son succès, de plus en plus probable, devrait être suivi, en bonne logique, d'une victoire écrasante de la gauche aux législatives. François Hollande disposera alors du soutien du parlement dans sa totalité, puisque le Sénat vient, récemment, de basculer à gauche.

Aujourd'hui, le seul point relativement stable est la bonne santé de la candidature de François Hollande.

Et en face, l'échec de Nicolas Sarkozy devrait se solder par l'éclatement de l'UMP, son parti politique.

Dans cette perspective, le plus impressionnant pourrait être la jonction politique, et pas seulement idéologique, d'une partie de ses troupes actuelles avec le Front national. Il existe déjà une « droite populaire » qui flirte, à l'intérieur de l'UMP, avec les thèses racistes, xénophobes et antieuropéennes de l'extrême droite. Et au sein même du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, mène une action qui à l'évidence va dans le même sens. Un résultat élevé de la candidate du Front national à la présidentielle, Marine Le Pen, pourrait être prolongé par des alliances entre ce parti et des pans entiers d'une UMP à la dérive, et donc par l'entrée à l'Assemblée nationale de députés « frontistes ».

Cette hypothèse pourrait fonctionner comme une prophétie auto-réalisatrice: puisqu'il est possible que l'UMP explose et que certains de ses membres se rapprochent du Front national, autant voter directement pour la candidate de ce parti.

Un raisonnement analogue peut être proposé au sujet de François Bayrou, qui incarne un centre susceptible de capter une partie des électeurs de la droite classique: pour éviter d'être marginalisé par l'échec de Nicolas Sarkozy, mieux vaut, se diront certains électeurs, voter immédiatement pour celui qui a le plus de chances de nous représenter, et de faire élire des députés relevant d'une alliance avec lui. Mais il faut ajouter ici que François Bayrou ne dispose pas d'un parti réellement structuré comme l'est le FN.

À ce stade d'une campagne qui durera encore trois mois, des scénarios impensables il y a seulement un an deviennent envisageables. Aujourd'hui, le seul point relativement stable est la bonne santé de la candidature de François Hollande. Le reste est susceptible de nous offrir encore bien des surprises.

DÉBATS

À BIEN Y PENSER

Les référendums d'initiative populaire, ce pouvoir accordé sans discernement à la population, est une arme qui peut être dangereuse. Certaines de ces consultations ont parfois abouti à l'adoption de mesures conservatrices et même rétrogrades là où elles existent. Qui sait si un tel référendum n'aurait pas maintenu la peine de mort au Canada?

— Mireille Barrière, Montréal

Économie et santé, incompatibles?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Au Québec, tout comme ailleurs au Canada, la juxtaposition des mots « santé » et « économie » fait grincer des dents. Ce sont des réalités incompatibles, qu'il ne faut surtout pas mélanger.

La règle non écrite voulant qu'un ministre de la Santé soit obligatoirement un médecin devrait être revue.

Je pense exactement le contraire. Ça manque d'économie en santé. Si on injectait une bonne dose de pensée économique dans la façon dont le système de santé est conçu et géré, je suis convaincu qu'il fonctionnerait beaucoup mieux.

On sait pourquoi l'intrusion de l'économie fait peur. Le système de santé est un service essentiel. On craint que les considérations économiques, que l'on associe à l'entreprise privée, à la recherche de profit, aux activités marchandes, corrompent le système et que cela pénalise des citoyens, surtout parmi les plus vulnérables.

L'autre crainte vient d'une confusion sémantique entre le singulier et le pluriel. Au pluriel, les économies, ça fait penser aux contraintes budgétaires. En fait, c'est la logique comptable. Au singulier, l'économie, c'est la science économique, dont l'objet premier est de définir la meilleure utilisation possible des ressources limitées dont on dispose.

Dans le cas précis du système de santé québécois, la contribution de l'approche économique, ce n'est pas de dire où couper, mais plutôt de faire les meilleurs choix possibles, en qualité et en quantité, avec les ressources que nous choisissons d'y consacrer.

Il est vrai que le contrôle des dépenses de santé est un défi. Il ne s'agit pas vraiment de les réduire, mais plutôt d'atténuer leur rythme de croissance. Le 6 % actuel n'est pas soutenable. C'est plus que la croissance de la richesse. Les dépenses de santé absorbent actuellement 40 % des ressources gouvernementales. Mais cette part augmente, au détriment des autres missions de l'État. Jusqu'où voulons-nous et pouvons-nous aller? Aux deux tiers, comme le prédisent plusieurs projections?

Mais il y a un autre défi, autrement plus exigeant. Cette injection massive de fonds ne s'accompagne pas d'une amélioration perceptible de la qualité et de la quantité des soins. On observe des progrès dans certaines chirurgies, mais est-ce que les délais se réduisent, est-ce que l'accès s'améliore? Où va donc l'argent?

Le Canada est au cinquième rang des pays de l'OCDE pour l'importance de ses dépenses en santé. À 11,4 % du PIB, il est loin derrière les États-Unis, mais juste après l'Allemagne, la France et le Danemark. Mais pour la qualité de ses soins, le Canada n'est pas dans le « top 5 ». Une étude de l'OCDE sur la qualité, l'accessibilité, les déterminants de la santé, le classe un peu en bas du quart supérieur du classement.

Quelque chose ne fonctionne donc pas. Pas parce que nos professionnels de la santé manquent de compétence et de dévouement. Pas parce qu'on n'a pas fait d'efforts de contrôle: au nom de l'efficience et de l'efficacité, on coupe depuis un quart de siècle, on rationne, on rogne sur les seringues et sur le ménage des toilettes.

Le ministre actuel de la Santé, Yves Bolduc, croit qu'on peut résoudre cette impasse par une meilleure gestion. Sa méthode Toyota peut permettre de faire des progrès. Mais jamais assez pour résoudre l'impasse. Pour équilibrer notre système de santé, et assurer sa pérennité, il faudra de grandes réformes, que le ministre refuse d'envisager.

Il faut dire que celles-ci sont d'une autre nature. Il s'agit de réformes systémiques, pour repenser les mécanismes d'allocation des ressources qui relèvent davantage de la planification économique.

Cela explique sans doute pourquoi, depuis quelques années, les initiatives de réforme prometteuses semblent venir du ministère des Finances plutôt que de celui de la Santé. Et cela suggère aussi que la règle non écrite voulant qu'un ministre de la Santé soit obligatoirement un médecin devrait être revue.

> L'AFFAIRE SHAFIA

Brisons le silence

ABDULHADI QADERI
D'origine afghane, l'auteur est enseignant au cégep de Maisonneuve et doctorant en science politique à l'UQAM.

Les réactions fusent depuis la tragédie qui a mené au procès puis à la condamnation des trois membres de la famille Shafia qui ont causé la mort des trois filles et de la première femme du père.

J'ai été soulagé par les verdicts, malgré mon immense tristesse pour les membres de cette famille, autant pour les femmes qui sont mortes que pour les enfants qui restent dans le deuil et, sans aucun doute, dans une grande détresse.

L'enjeu était énorme pour bien des femmes afghanes et pour toutes les femmes victimes de violence. Je tiens à le souligner parce que je ne peux rester silencieux devant les témoignages de membres de ma communauté qui minimisent la présence bien ancrée de valeurs patriarcales qui ne font, heureusement, pas fréquemment de victimes d'un crime de l'envergure que l'on a vu, mais qui maintiennent les femmes et les filles dans une position de vulnérabilité.

Je sais que plusieurs d'entre elles souffrent tous les jours de la pression familiale ou communautaire quant à leur choix de vivre leur vie comme bon leur semble. Pouvoir choisir la personne avec qui elles souhaitent partager leur vie n'est qu'un aspect, mais combien troublant, de cette domination patriarcale qui, en fin de compte, garde les femmes dans un rôle séculaire de bien échangeable.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Les pierres tombales des quatre victimes, Rona, Zainab, Sahar et Geeti, au cimetière islamique Hamzaz à Laval.

Les témoignages de membres de ma communauté minimisent la présence bien ancrée de valeurs patriarcales qui maintiennent les femmes et les filles afghanes dans une position de vulnérabilité.

Je comprends la peur d'être identifié, ostracisé, je comprends aussi la présence d'une réelle islamophobie et le désir de s'en prémunir. Et je suis loin de dire que tous les Afghans partagent les valeurs conservatrices qui sous-tendent ce dont j'ai parlé plus haut. Je sais aussi que plusieurs autres communautés, et pas seulement de confession musulmane, connaissent les pressions de telles valeurs et le concept de crime d'honneur.

Mais ce que je dis, c'est que cela ne doit pas nous éloigner de la vérité, de la réalité et surtout, surtout, de notre devoir de protéger les femmes, les enfants et les hommes qui souffrent dans le silence.

Je suis fier de mes origines pour certains de ses aspects. J'en exècre certains autres. Le patriarcat en fait partie. Si je fais ces remarques, ce n'est pas pour critiquer ma communauté et encore moins pour en salir la réputation, mais bien pour susciter une prise de responsabilité collective salutaire.

Tout meurtre est culturel

L'assassinat des Shafia n'est qu'un crime abominable parmi d'autres

FRÉDÉRIC BOILEAU
L'auteur est professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

Le procès Shafia est un nouvel exemple de crime d'honneur qui provoque la haine des Québécois, qui y voient un acte inhumain, profondément répugnant, mais surtout un crime poussé par des codes culturels dont ils ne veulent pas dans leur société ouverte.

La culture des pays musulmans étant un sujet sensible, on voit s'afficher deux camps. Pour certains, c'est un exemple parfait de crime d'honneur, un crime « musulman » en quelque sorte. Pour d'autres, ce n'est qu'un crime horrible parmi d'autres, un acte abominable commis par des humains abominables poussés par des pulsions destructrices.

Ce que l'on oublie souvent, c'est que tout acte est culturel. Ce crime et tout le zèle médiatique qui l'accompagne font revivre le débat sur la culture. La culture est dans ses plus simples parties un ensemble d'outils d'analyse qui permettent à l'homme, dans un premier temps, de comprendre le monde vaste dans lequel il naît, puis d'interagir avec lui.

Bien sûr, les meurtres du père Shafia sont culturels en ce sens que c'est sa culture qu'il lui a fait voir dans le comportement de ses filles, surtout son aînée, quelque chose d'inadmissible, alors que la majorité des parents québécois n'y auraient vu que le développement normal par une adolescente de son individualité et de sa sexualité.

Mais ce qui nous fait voir ce crime comme « culturel », c'est le fait qu'il émane d'une culture étrangère à la nôtre. On classe ce genre de crimes dans la catégorie froide des crimes issus de l'application sévère d'une autre forme de loi que nos codes civil et criminel, qu'elle soit séculaire ou religieuse. Cette catégorie est alors mise en opposition aux crimes « chauds » de rage, d'instinct et, surtout, de passion.

Faire une distinction simplement parce qu'il s'agit d'une culture étrangère est dangereux. Cela risque d'attiser des tensions inutilement.

L'exemple classique est celui du mari qui découvre sa femme au lit avec un amant et qui les tue tous les deux dans un instant de rage incontrôlable. Ce crime est pourtant culturel de la même façon que le cas Shafia l'est: il vient de la tradition monogame judéo-chrétienne, où l'adultère est une insulte infâme. Le mari commet un meurtre de rage, mais la source de cette rage est une infraction à un code culturel.

On voit bien que le meurtre des trois filles et de l'ex-femme Shafia a été provoqué par une grande rage, une passion même. Le père a montré cette rage au procès, se présentant quasiment comme victime de leurs comportements inadmissibles à ses yeux. Le crime de ce dernier est en fait un meurtre culturel et passionnel à la fois. C'est sa culture qui a fait des actes de ses filles une insulte à l'honneur de sa famille, c'est sa rage qui l'a poussé à l'acte.

Si c'était vraiment un meurtre purement culturel et religieux, parce que tout le monde le pense mais n'ose le dire, ça aurait été celui d'un père infiniment triste de devoir commettre ces actes horribles, mais inévitables parce que c'est son devoir de chef patriarcal de s'assurer de laver l'honneur familial. Un peu comme Abraham emmenant son fils Isaac (ou Ismaël dans le Coran) sur le mont Moriah pour le sacrifier sur ordre de Dieu, crime qu'il est prêt à commettre pour la gloire de Dieu mais qui le ronge de remords et de peine.

Les meurtres des Shafia ne s'apparentent pas à celui d'Abraham obéissant aux lois et édits de Dieu, et la main de ce dernier n'a sûrement pas arrêté le père au moment de l'acte. Ce sont des meurtres comme beaucoup d'autres qui arrivent au Québec, aux États-Unis ou en France. Ce sont ceux d'un homme qui voit un affront tellement fort qu'il ne peut contenir sa furie et met à exécution un plan horrible pour l'assouvir.

Faire une distinction simplement parce qu'il s'agit d'une culture étrangère est non seulement faux, mais dangereux, surtout avec une couverture médiatique des plus explosives. Cela risque d'attiser des tensions inutilement, de sectariser un Québec que l'on veut de plus en plus ouvert, et peut-être de faire surgir des crimes « culturels » ou « passionnels » entre des communautés qui n'aspirent qu'à se comprendre et se lier.

QUESTION DU JOUR



Condamnés à la prison à vie, les Shafia, qui sont résidents permanents, devraient-ils être expulsés du Canada?

- Oui, immédiatement › 44 %
- Oui, après avoir purgé leur peine › 40 %
- Non › 13 %
- Je ne sais pas › 3 %

Résultats à 19 h 30 hier: 15 757 répondants

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca | **ABONNEMENT** 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement | **PETITES ANNONCES** 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca | **DÉCÈS** 514.285.6816 deces@lapresse.ca | **CARRIÈRES** 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca | **PUBLICITÉ** 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SIRIUS
RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT
Les Recrues DODGE

L'ÉVÉNEMENT

DÉMARREZ 2012 EN FORCE



Dodge Grand Caravan Crew 2012 montrée**

36 MPG$^{\Delta}$
7,9 L /100 KM
SUR ROUTE
0,5 L DE MOINS AUX 100 KM*

DÉMARREZ 2012 EN FORCE EN COMPTANT SUR LA PERFORMANCE, LA POLYVALENCE ET L'ÉCONOMIE.

DODGE GRAND CARAVAN SE 2012

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS 28 ANS$^{\surd}$

TOP SAFETY PICK 2012
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2012» DE *CONSUMERS DIGEST*

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE
283 CH•
108 CHEVAUX DE PLUS*

À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 8 000 $$^{\Omega}$$ DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE
59 $±
PAR SEMAINE POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS



PLUS PERFORMANTE*

- NOUVEAU MOTEUR V6 PENTASTAR^{MC} DE 3,6 L À VVT DE 283 CH LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE



PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUE*

- TRANSMISSION 6 VITESSES
- MODE ÉCONOMISEUR D'ESSENCE EXCLUSIF DANS SA CATÉGORIE•
- AUTOROUTE : 7,9 L/100 KM (36 MPG)$^{\Delta}$
- VILLE : 12,2 L/100 KM (23 MPG)$^{\Delta}$



PLUS D'ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE*

- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE AVEC ANTIPATINAGE TOUTES VITESSES
- RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX
- CLIMATISATION BIZONE

OU CHOISISSEZ

DODGE GRAND CARAVAN SXT 2012

OBTENEZ UN BONI SUPPLÉMENTAIRE DE 1000 $
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UNE MINI-FOURGONNETTE DE N'IMPORTE QUELLE MARQUE^

- Sièges Super Stow 'n Go en 2e rangée avec dossiers rabattables d'un seul geste – exclusifs dans sa catégorie• !
- Porte-bagages de toit Stow 'n Place – exclusif dans sa catégorie• !
- Moulures latérales et poignées de porte assorties
- Console au plancher avec porte-gobelets
- Glaces à écran solaire foncé

OBTENEZ
UN TAUX DE
4,99 %
JUSQU'À 96 MOIS±

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP$_{MD}$ | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres



PLUS DE PUISSANCE. MOINS D'ESSENCE. UNE VALEUR SÛRE.

15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

CHRYSLER Jeep$_{MD}$ DODGE RAM

« Plus de puissance. Moins d'essence. Une valeur sûre. » est une comparaison entre la gamme complète actuelle de Chrysler Canada et la gamme complète de Chrysler Canada 2011. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, Ω, ±, ^. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er février et le 29 février 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 400 $ - 1 500 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la nouvelle Dodge Grand Caravan SE 2012 (RTKH53 + 29E) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2012 : 8 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et 2012. Exemples : Dodge Grand Caravan SE 2012 (RTKH53 + 29E)/Dodge Grand Caravan SXT (RTKH53 + 29G) avec un prix d'achat de 19 995 $/25 495 $ financé à un taux de 4,99 % pour 96 mois équivaut à 416 paiements hebdomadaires de 58,32 $/74,36 $, des frais de crédit de 4 266,12 $/5 438,76 $ et une obligation totale de 24 261,12$/30 933,76 $. * Comparé au modèle précédent. ** Prix du modèle montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 000 $ sur une mini-fourgonnette est offert à l'achat au détail ou à la location de tout modèle Chrysler Town & Country ou Dodge Grand Caravan 2012 (excepté la Dodge Grand Caravan SE) et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires ou locataires actuels d'une mini-fourgonnette Chrysler ou Dodge, ou encore d'une mini-fourgonnette d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er février 2012. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2012* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule peut varier. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de 1984 à décembre 2011. • Selon l'étude de segmentation des mini-fourgonnettes 2012 de *Ward's*. Les autres véhicules conçus ou manufacturés par Chrysler Group LLC sont exclus. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. MD SIRIUS et le logo du chien sont des marques déposées de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge • RAM**

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES